
Le discours de l'échec de la démocratisation culturelle en France

Arguments épistémiques et statistiques

*About the cultural democratization failure in France: Some epistemological and
statistical arguments*

Hervé Glevarec



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ress/3595>

DOI : 10.4000/ress.3595

ISBN : 1663-4446

ISSN : 1663-4446

Éditeur

Librairie Droz

Édition imprimée

Date de publication : 30 novembre 2016

Pagination : 147-193

ISSN : 0048-8046

Référence électronique

Hervé Glevarec, « Le discours de l'échec de la démocratisation culturelle en France », *Revue européenne des sciences sociales* [En ligne], 54-2 | 2016, mis en ligne le 30 novembre 2019, consulté le 02 janvier 2020. URL : <http://journals.openedition.org/ress/3595> ; DOI : 10.4000/ress.3595

© Librairie Droz

LE DISCOURS DE L'ÉCHEC DE LA DÉMOCRATISATION CULTURELLE EN FRANCE

ARGUMENTS ÉPISTÉMIQUES ET STATISTIQUES

HERVÉ GLEVAREC

Université Paris-Dauphine – PSL Research University

Résumé. En France, le ministère de la Culture et de la Communication est, depuis les années 1970, le principal pourvoyeur de données statistiques et de commentaires sur les pratiques culturelles des Français. Un discours ressort qui est celui d'un échec de la démocratisation en matière culturelle. Cet article se propose de revenir sur cette interprétation, en confrontant les différentes acceptions de la démocratisation, quantitative, catégorielle et sociale, et en discutant les arguments statistiques à l'appui de l'interprétation en termes d'échec. Il examine la valeur d'une démocratisation appréciée à l'aune du critère relatif de «l'écart entre catégories socio-professionnelles» et discute l'argument d'invalidation que représente «l'évolution structurelle» de la population française à l'aide de modèles log-linéaires mesurant l'évolution de l'association entre variables de pratiques et variables socio-démographiques. Puis, l'article revient sur la valeur explicative du «capital culturel», mesuré au niveau de diplôme, eu égard à l'élévation historique du niveau de scolarisation et à la structuration par l'âge des pratiques. Il discute, en conclusion, l'épistémè distinctive et universaliste au fondement de l'orientation qu'a pris ce discours en France.

Mots-clés: démocratisation culturelle, capital culturel, distinction, inégalités, pratiques culturelles.

Abstract. In France, the Ministry of Culture and Communication has been, since the 1970s, the main source of quantitative data and sociological analyses of French cultural practices. The dominant discourse that has emerged claims that the promise of cultural democratization has failed. This article discusses this interpretation, comparing the different meanings of democratization – be it quantitative, category-based or social –, and the arguments in support of the dominant discourse. It examines the significance of the democratization of cultural practices in terms of a "gap between classes" and discusses the argument of "structural changes" in the French population. This article then explores the relevance of the notion of "cultural capital" to explain the historical evolution of cultural practices given the general increase in educational achievements and the structuring of practices by age. In conclusion, the article shows that a specific "episteme", inspired from the distinction's model, underlies the interpretation that explains this discourse in France.

Keywords: cultural capital, cultural democratization, cultural practices, distinction, inequalities.

L'enquête du ministère de la Culture et de la Communication sur les pratiques culturelles des Français est devenue, depuis les années 1970, l'outil de référence de la mesure statistique et la principale source de commentaires des pratiques culturelles en France et de leur évolution. Depuis 1973, date de la première, quatre enquêtes successives ont été réalisées, en 1981, 1988, 1997 et 2008. L'enquête, réalisée en face à face, porte sur un échantillon représentatif des Français de métropole âgés de 15 ans et plus. Elle consiste à poser, pour l'essentiel, des questions fermées sur leurs pratiques et activités culturelles et médiatiques, dont, depuis 2008, celles liées à l'essor d'Internet. Une telle enquête a désormais valeur de modèle pour d'autres pays (Martin, 2013, p. 335-344).

L'origine de nature «institutionnelle et non universitaire» des enquêtes de pratiques culturelles est, selon Augustin Girard – premier responsable au ministère des Affaires culturelles du Service des études et de la recherche en 1963 –, ce qui «explique qu'elles recouvrent non pas ce qu'on pourrait choisir d'appeler "la vie culturelle" de la population dans toutes ses dimensions, mais seulement celles des pratiques qui répondent à l'offre des institutions légitimées comme "culturelles", et qui sont financées par les pouvoirs publics» (Girard, 2011, p. 84). Pour Olivier Donnat, responsable au ministère de la Culture des trois dernières études, l'enquête représente un compromis entre les sociologies d'Edgar Morin, de Joffre Dumazedier et de Pierre Bourdieu : «sur le terrain de la recherche, écrit-il, "Pratiques culturelles" s'efforce plus précisément de faire cohabiter trois problématiques pourtant difficilement compatibles : celle de la sociologie des loisirs, celle de la sociologie des médias et de la culture de masse, et enfin celle de la sociologie de la légitimité culturelle» (Donnat, 2011a, p. 98). Le questionnaire de la première enquête de 1973, par les domaines couverts, va dans le sens de cette description.

Si l'«Enquête sur les pratiques culturelles des Français» (EPCF, par la suite) est la synthèse historique des trois problématiques des loisirs, des médias et de la légitimité, il semble que ce soit le troisième terme qui, dans les commentaires, l'ait largement emporté, ainsi que, dans une proximité idéologique, «la question de la démocratisation qui orientait la plupart des lectures faites des résultats de "Pratiques culturelles"» (*ibid.*, p. 109). En effet, si la conception de

l'enquête est une chose, sa lecture en est une autre. Distinction que confirme Olivier Donnat en 2011 quand il écrit que « l'étendue du champ couvert et la diversité des problématiques abordées par l'enquête n'ont pas empêché, dès la première édition, une lecture univoque des résultats centrée sur la question des inégalités d'accès à la culture légitime » (*ibid.*, p. 99). À mesure que les enquêtes ont été produites, le commentaire s'est caractérisé par une insistance particulière sur l'échec historique de la démocratisation.

Laurent Fleury, un de ceux qui l'a le plus nettement pointé, fait remonter ce discours « d'échec » aux années 1960 en le rapportant aux premiers travaux de Pierre Bourdieu (Fleury, 2006, p. 87 ; 2011 ; 2014). Philippe Urfalino situe le thème de l'échec et de la dénonciation de la démocratisation « qui devient dominant au sein des sciences sociales, fortement présent au sein même des institutions culturelles et gagna jusqu'à certains membres de l'administration centrale » (Urfalino, 2004, p. 243) dans le prolongement de Mai 1968 qui provoque une « volte-face » par rapport au discours fondateur de la politique culturelle à la française qui valorisait le « choc esthétique » entre le public et l'œuvre d'art. Depuis les années 1980, le commentaire institutionnel, lieu de production de l'enquête, porte l'interprétation qui s'est imposée tant dans les univers sociologiques que professionnels, à savoir celle de l'échec de la démocratisation (Fleury, 2007, p. 87).

Nous voudrions mener dans cet article une réflexion sur les justifications conceptuelle et statistique de ce discours de l'échec de la démocratisation. Eu égard aux méthodologies sophistiquées déployées en sociologie de l'éducation (Combessie, 1984 ; Vallet, 1988 ; Combessie, 2004 ; Manzo, 2009), le discours sur la démocratisation en matière culturelle s'est fondé essentiellement sur la comparaison des taux relatifs. Il prend pour critère l'écart entre catégories sociales dont le sens est problématique au regard de ce qui est ici mesuré – l'accès du plus grand nombre aux différents biens culturels –, en s'autorisant d'un modèle de justice scolaire qui n'est peut-être pas le modèle adéquat pour la culture. Nous examinerons aussi l'argument d'invalidation, de nature déterministe, que représente la référence à « l'évolution structurelle » de la société française. Nous appuierons notre réflexion sur une analyse statistique des données des enquêtes EPCF de 1973 et de 2008, en menant notamment une

modélisation log-linéaire qui évalue l'association entre stratification et pratiques sur ces données complétées par celles de 1988¹. Enfin, nous montrerons que les trois facteurs qui apparaissent centraux sur la longue durée, que sont le dit « capital culturel », l'élévation du niveau de diplôme et la structuration par l'âge des pratiques, sont articulés de façon pour le moins problématique. Enfin, plus fondamentalement, une épistémè, parfois explicitée, oriente le commentaire : celle la logique de la distinction gouvernant *a priori* les pratiques culturelles sur fond d'une culture universelle, sans qualités.

I. LES SENS DE LA DÉMOCRATISATION: QUANTITATIVE, CATÉGORIELLE ET SOCIALE

La démocratisation, notion d'usage synchronique tout autant que diachronique, tend à recouvrir le *continuum* qui va de la diffusion d'un bien ou d'une pratique dans une catégorie à la réduction d'un rapport social d'appropriation entre des catégories (Merle, 2000 ; 2002), ce que l'historien Antoine Prost, à propos de l'École, désignait respectivement par démocratisation « quantitative » et par démocratisation « qualitative » (Prost, 1986)². Pierre Merle prenait soin d'indiquer, quant à lui, que quoique « imprécis », « l'emploi du terme “démocratisation quantitative” peut se justifier dans la mesure où l'élargissement de l'accès aux études est considéré comme un bien en soi, quelles que soient les inégalités qui se maintiennent ou s'accroissent à des niveaux supérieurs d'études » (Merle, 2002, p. 82). Ajoutons que, selon Claude Thélot et Louis-André Vallet,

- 1 À l'exception du tableau I, tous les tableaux, y compris de l'annexe (tableaux 6-15, accessibles en ligne sur le site de la revue : <<https://ress.revues.org/3603>>), résultent de notre exploitation des données de base des enquêtes EPCF 1973 et EPCF 2008. Je remercie ici particulièrement Philippe Cibois, professeur émérite de sociologie, avec lequel j'ai mis en œuvre les modélisations log-linéaires, dont la méthode dite UNIDIFF retenue ici, à partir des données de 1973, 1988 et 2008. Je remercie Yoann Demoli, maître de conférences à l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, qui nous a présenté ce modèle, ainsi que Michel Grossetti, Danilo Martuccelli et Laurent Fleury, pour leur commentaire sur la première version de ce texte.
- 2 Selon Sandrine Garcia et Franck Poupeau, c'est l'enquête menée par Antoine Prost en 1986 qui a contribué à importer le terme, politique plus que scientifique selon eux, de « démocratisation » dans les analyses sur l'égalité des chances (Garcia et Poupeau, 2003, p. 75).

par suite de l'allongement général des études nombre d'enfants issus des couches moyennes ou des milieux populaires parviennent à des niveaux, obtiennent des diplômes qui, de fait, étaient presque entièrement inaccessibles à leur milieu d'origine : le baccalauréat, l'université sont ainsi, pour beaucoup de jeunes, des étapes ou des parcours qu'ils sont les premiers de leur famille, de leur parenté à connaître. Le niveau des connaissances qu'apportent les études n'ayant pas baissé (Joutard et Thélot, 1999), cette accession représente une réelle forme de démocratisation (Thélot et Vallet, 2000, p. 15).

Il apparaît que l'on peut désigner plus judicieusement encore les démocratisations « quantitative » et « qualitative » en les qualifiant respectivement de « démocratisation culturelle » (l'accès aux diplômes en tant que *formations intellectuelles et pratiques*) et de « démocratisation sociale » (l'accès aux diplômes en tant que *capitaux efficaces sur un marché*).

De la démocratisation, Jean-Claude Passeron (2003, p. 372-379) fait valoir, en 2003, quatre usages : 1. la démocratisation par le nombre, entendue comme « croissance en volume » aux « guichets d'entrée » de la culture (indicateur qui dissimule une composition sociale inchangée, indique-t-il). Cette qualification demeure toutefois ambiguë. La « croissance en volume aux guichets » (par exemple du nombre de Français aux guichets des théâtres) gagnerait à être distinguée de ce qui serait, au contraire, la « croissance de la proportion », dans le temps, de Français à pratiquer tel ou tel guichet culturel. La première est relative à la démographie d'une population, tandis que la seconde est relative à une proportion ou à une probabilité au sein d'une population ; 2. la démocratisation par la baisse de « l'inégalité sociale » entendue comme diminution des écarts de pratique entre différentes catégories de pratiquants. Ce critère renvoie à ce que nous nommons la démocratisation sociale ; 3. la démocratisation en termes de « probabilités d'accès selon les catégories sociales », d'après le modèle initié dans *Les Héritiers* (Bourdieu et Passeron, 1964, p. 139-142), qui rapporte les taux de présence de chacune à leur part antérieure dans la population d'ensemble (i.e. la « structure » de la population à un temps t_0 est à prendre en considération pour évaluer une démocratisation à un temps t_1). Ce critère s'applique à la mesure d'un accès ou d'une présence comme le résultat d'une temporalité qui correspond à un processus de sélection. La question est de

savoir quelle est la pertinence d'un tel critère pour le champ des pratiques culturelles. Notre réponse est *a priori* négative. L'expérience culturelle est relative à une trajectoire et non à un cursus ; et, enfin, 4. «la démocratisation du rapport social», entendue comme rapport plus ou moins distant, embarrassé ou, au contraire, familier des personnes aux biens culturels. Une réflexion sur le «rapport social» est demeurée secondaire jusqu'à présent dans la sociologie par rapport à la réflexion sur les taux de pratiques.

Relativement aux trois dernières acceptions, Passeron fait le constat de l'échec. Quant à la démocratisation au sens (i) de numérique, elle est relativisée au nom de l'argument sociologique d'une structure sociale des pratiques qui demeure inchangée dans le temps, bien qu'à composition sociale identique, une démocratisation numérique ait lieu, celle corrélative du nombre, croissant, d'individus qui pratiquent. Ce faisant, Passeron ne mentionne pas la possibilité d'une démocratisation catégorielle mesurée à l'aune de l'augmentation des taux de pratiques des différentes catégories, lui préférant la réduction des écarts des taux entre catégories, bien que, là encore, les deux évolutions puissent être indépendantes et appréciées de façon autonome. L'analyse de Passeron reste finalement dépendante d'une appréhension de la question culturelle comme d'une question de démocratisation scolaire.

La démocratisation d'une pratique peut s'entendre, selon nous, de trois manières, étant admis qu'elle est un accroissement relatif ou absolu du nombre de pratiquants et qu'elle est à distinguer d'une perspective synchronique d'analyse de la distribution des pratiques culturelles à un temps donné (ce qu'on appelle la stratification) :

- La démocratisation *quantitative* (ou numérique) qui recouvre une augmentation du nombre de pratiquants d'une pratique dans la population d'ensemble.
- La démocratisation *catégorielle* qui indique une augmentation du nombre de pratiquants au sein d'une catégorie (sous-ensemble de la population), catégorie populaire ou catégorie considérée comme éloignée de la culture, tout aussi bien que n'importe quelle autre catégorie.
- La démocratisation *sociale* qui signale une diminution de l'écart des taux de pratique des catégories les moins pratiquantes avec la plus pratiquante.

I.1. LA DÉMOCRATISATION QUANTITATIVE

Le discours sur l'évolution de la démocratisation s'appuie en premier lieu sur un constat de démocratisation quantitative :

quand on compare les résultats de la dernière enquête «Pratiques culturelles des Français», réalisée en 1998, à ceux de 1973, on constate que la fréquentation des équipements culturels est dans l'ensemble supérieure à ce qu'elle était auparavant : la plupart des sorties et visites culturelles ont vu leur taux de pratique progresser, à un rythme certes inférieur à celui des bibliothèques mais néanmoins significatif, notamment dans le cas des concerts de rock ou de jazz, des musées et des expositions temporaires. Les disparités géographiques se sont légèrement réduites au cours des vingt-cinq dernières années (Donnat, 2002, p. 1).

De son côté, Philippe Coulangeon (2003, p. 255-256) confirmait, en 2003, la progression entre 1973 et 1997 de sorties culturelles (théâtre, opéra, concerts classiques, spectacles chorégraphiques, musées et expositions) qui concernaient aux deux dates 39,9 % et 45,4 % des Français.

Tableau 1. Évolution des taux de pratiques culturelles et médiatiques des Français, 1973-2008*

SUR 100 FRANÇAIS DE 15 ANS ET PLUS	1973	1981	1988	1997	2008
Regardent la télévision	88	91	90	91	98
<i>dont: tous les jours ou presque</i>	65	69	73	77	87
<i>dont: 20 heures ou plus par semaine</i>	29	35	39	42	43
Durée moyenne d'écoute (en heures par semaine)	16	16	20	22	21
Écoutent la radio	89	90	85	88	87
<i>dont: tous les jours ou presque</i>	72	72	66	69	67
Durée moyenne d'écoute (en heures par semaine)	17	16	18	17	15
Écoutent de la musique (hors radio)	66	75	73	76	81
<i>dont: tous les jours ou presque</i>	9	19	21	27	34
Lisent un quotidien	77	71	79	73	69
<i>dont: tous les jours ou presque</i>	55	46	43	36	29
Ont lu au moins (x) livre(s)	70	74	75	74	70
1 à 9	24	28	32	35	38
10 à 19	17	18	18	17	15
20 et plus	28	26	24	19	16

NSP	1	2	1	2	1
Sont inscrits et ont fréquenté une bibliothèque	13	14	16	20	18
Ont pratiqué en amateur					
Musique ou chant dans une assoc. ou avec des amis	5	5	8	10	8
Une activité artistique autre que musicale (1)	11	13	17	23	22
<i>dont: écriture poèmes, nouvelles...</i>	3	4	6	6	6
<i>dont: peinture, gravure, sculpture</i>	4	4	6	10	9
<i>dont: théâtre</i>	1	1	2	2	2
<i>dont: danse</i>	2	2	6	7	8
Sont allés au cinéma	52	50	49	49	57
1 à 2 fois	13	15	15	13	17
3 à 11 fois	23	20	19	23	27
12 fois et plus	16	15	15	13	13
Ont assisté à un(e)					
Spectacle de danse (2)	6	5	6	8	8
Pièce de théâtre interprétée par des professionnels	12	10	14	16	19
Concert de musique classique (2)	7	7	9	9	7
Concert de rock ou jazz (3)	6	10	13	13	14
<i>dont: concert de rock</i>	*	*	10	9	10
<i>dont: concert de jazz</i>	*	*	6	7	6
Spectacle de music-hall, de variétés	11	10	10	10	11
Spectacle de cirque	11	10	9	13	14
Spectacle d'amateurs	10	12	14	20	21
Ont visité un musée ou une exposition	33	36	38	40	37
<i>dont: musée</i>	27	30	30	33	30
<i>dont: exposition temporaire peinture ou sculpture</i>	19	21	23	25	24

*Les résultats concernent la pratique au cours des douze derniers mois.

(1) Écriture hors journal intime, peinture ou sculpture, artisanat d'art, théâtre, danse.

(2) La formulation de la question n'est pas strictement identique dans les cinq enquêtes.

(3) Les concerts de rock et les concerts de jazz étaient réunis sous la même catégorie «concerts de musique pop ou de jazz» en 1973 et «concerts de musique pop, de folk, de rock ou de jazz» en 1981.

Source: Donnat, 2011c, p.3.

Le recours au taux de pratique (i.e. «pour 100 individus») comme critère d'appréciation d'une démocratisation quantitative neutralise l'évolution numérique de la population française en 35 ans (Tableau 1). L'absence de toute mention du nombre absolu des Français pratiquants est à noter. Elle doit sans doute se comprendre eu égard au modèle probabiliste (qui privilégie des taux de pratiquants) plutôt que quantitatif (qui restituerait des volumes) qui sous-tend le commentaire sur la démocratisation ou, pour le dire autrement, au modèle dispositionnaliste plutôt que réaliste qui structure l'interprétation des pratiques culturelles, à savoir qu'on y privilégie l'idée d'une propension d'une catégorie sociale à pratiquer plutôt que la quantification de ses effectifs. Or, si l'on choisit, à titre d'exemple, la fréquentation du théâtre, ce sont pourtant 5,5 millions de Français supplémentaires qui vont au théâtre en 2008 par rapport à 1973, leur nombre passant de 4,9 millions (12 % de 41 millions) à 10,4 millions (19 % de 55 millions).

Tableau 2. Évolution des effectifs des pratiques culturelles et médiatiques, 1973-2008

	1973	1988	2008	Évolution des effectifs 1973-2008
Français de 15 ans et plus	41'102'732	47'416'188	55'144'515	
Regardent la télévision	36'170'404	42'674'569	54'041'624	17'871'221
<i>dont: tous les jours ou presque</i>	<i>26'716'775</i>	<i>34'613'817</i>	<i>47'975'728</i>	<i>21'258'952</i>
<i>dont: 20 heures ou plus par semaine</i>	<i>11'919'792</i>	<i>18'492'313</i>	<i>23'712'141</i>	<i>11'792'349</i>
Durée moyenne d'écoute (en heures par semaine)	6'576'437	9'483'238	11'580'348	5'003'911
Écoutent la radio	36'581'431	40'303'760	47'975'728	11'394'297
<i>dont: tous les jours ou presque</i>	<i>29'593'967</i>	<i>31'294'684</i>	<i>36'946'825</i>	<i>7'352'858</i>
Durée moyenne d'écoute (en heures par semaine)	6'987'464	8'534'914	8'271'677	1'284'213
Écoutent de la musique (hors radio)	27'127'803	34'613'817	44'667'057	17'539'254
<i>dont: tous les jours ou presque</i>	<i>3'699'246</i>	<i>9'957'400</i>	<i>18'749'135</i>	<i>15'049'889</i>
Lisent un quotidien	31'649'103	37'458'789	38'049'715	6'400'612
<i>dont: tous les jours ou presque</i>	<i>22'606'502</i>	<i>20'388'961</i>	<i>15'991'909</i>	<i>-6'614'593</i>
Ont lu au moins (x) livre(s)	28'771'912	35'562'141	38'601'160	9'829'248
1 à 9	9'864'656	15'173'180	20'954'916	11'090'260

10 à 19	6'987'464	8'534'914	8'271'677	1'284'213
20 et plus	11'508'765	11'379'885	8'823'122	-2'685'642
NSP	411'027	474'162	551'445	140'418
Sont inscrits et ont fréquenté une bibliothèque	5'343'355	7'586'590	9'926'013	4'582'658
Ont pratiqué en amateur				
Musique ou chant dans une assoc. ou avec des amis	2'055'137	3'793'295	4'411'561	2'356'425
Une activité artistique autre que musicale (1)	4'521'300	8'060'752	12'131'793	7'610'493
<i>dont: écrire poèmes, nouvelles...</i>	1'233'082	2'844'971	3'308'671	2'075'589
<i>dont: peinture, gravure, sculpture</i>	1'644'109	2'844'971	4'963'006	3'318'897
<i>dont: théâtre</i>	411'027	948'324	1'102'890	691'863
<i>dont: danse</i>	822'055	2'844'971	4'411'561	3'589'507
Sont allés au cinéma	21'373'420	23'233'932	31'432'373	10'058'953
1 à 2 fois	5'343'355	7'112'428	9'374'567	4'031'212
3 à 11 fois	9'453'628	9'009'076	14'889'019	5'435'391
12 fois et plus	6'576'437	7'112'428	7'168'787	592'350
Ont assisté à un(e)				
Spectacle de danse (2)	2'466'164	2'844'971	4'411'561	1'945'397
Pièce de théâtre interprétée par des professionnels	4'932'328	6'638'266	10'477'458	5'545'130
Concert de musique classique (2)	2'877'191	4'267'457	3'860'116	982'925
Concert de rock ou jazz (3)	2'466'164	6'164'104	7'720'232	5'254'068
<i>dont: concert de rock</i>				
<i>dont: concert de jazz</i>				
Spectacle de music-hall, de variétés	4'521'300	4'741'619	6'065'897	1'544'596
Spectacle de cirque	4'521'300	4'267'457	7'720'232	3'198'932
Spectacle d'amateurs	4'110'273	6'638'266	11'580'348	7'470'075
Ont visité un musée ou une exposition	13'563'901	18'018'152	20'403'470	6'839'569
<i>dont: musée</i>	11'097'738	14'224'856	16'543'354	5'445'617
<i>dont: exposition temporaire peinture ou sculpture</i>	7'809'519	10'905'723	13'234'684	5'425'165

Source: IRISSO-LCPI/CNRS-Dauphine/PSL; INSEE, estimations de population, Français de métropole de 15 ans et plus.

Il faut donc soutenir que, nonobstant l'affirmation de stabilité de la composition sociale du public des pratiques, qui sont des données de structure peu présentes dans les productions courantes du ministère, à quelques exceptions près (Donnat et Cogneau, 1990, p. 107), l'augmentation numérique représente une forme de démocratisation tant que l'on ne fournit pas un argument de mécanique sociale qui explique automatiquement pourquoi une augmentation de la population, résultat des soldes naturel et migratoire positifs, se traduit par une augmentation de pratiques³. Le « capital culturel » joue, nous le verrons, ce rôle de cause, non sans paradoxe historique.

Lors de la dernière édition de l'enquête EPCF en 2008, il est rappelé que

l'approche en termes de taux de pénétration a [...] pour principal inconvénient (ou pour avantage selon le point de vue adopté) d'ignorer l'évolution quantitative de la population de référence au cours de la période étudiée ainsi que les mutations structurelles qui peuvent avoir affecté sa composition. S'il est tout à fait possible de tenir ces facteurs pour négligeables sur une courte période, cela devient impossible dans une perspective de moyen terme, surtout quand la période considérée a été marquée par de profondes mutations (Donnat, 2011b, p. 3).

En effet, une catégorie change dans le temps parce que ses caractéristiques changent (i.e. la composition des variables de profession, de niveau d'études, de revenu, de compétences qui la définissait initialement) et ces caractéristiques elles-mêmes ne sont pas des constantes puisqu'elles dépendent du système social qui se modifie aussi (la nature des emplois, la compétence attachée à un niveau de diplôme, la signification du *sex-ratio*, la valeur positionnelle et capacitaire des revenus, etc. changent de manière interdépendante). Notons d'abord que le niveau de diplôme mérite un examen particulier étant donné sa nature cognitive qui est une dimension centrale dans le cas des pratiques culturelles. En effet, la stabilité dans le temps d'un niveau de connaissances correspondant à un niveau

3 Y compris chez les jeunes sociologues en formation on trouve reprise l'invalidation: « il y a certes aujourd'hui plus de monde qu'hier au musée, mais ce sont, en proportion, toujours les mêmes personnes » (Coavoux, 2012: p.71). Comment se pourrait-il que le monde en plus dans les musées corresponde aux mêmes personnes qu'avant puisqu'il s'agit de monde en plus? Que désignent les formules « plus de monde qu'hier au musée » (plus de visiteurs de musée? plus de visiteurs dans les musées?) et « en proportion, toujours les mêmes personnes » (une structure? un écart entre catégories?)

de diplôme peut se défendre (Baktavatsalou et Pons, 1988 ; Pons, 1998 ; Joutard et Thélot, 1999 ; Duru-Bellat, 2006). Ensuite, la remarque épistémologique relative aux « mutations structurelles » n'a guère empêché jusqu'alors les comparaisons longitudinales de taux de pratiques selon les catégories socio-professionnelles (par ex. des « ouvriers » en 1973 et des « ouvriers » en 2008 [ibid., 2011, p. 7]) qui servent de fondement même au discours sur la démocratisation.

1.2. EXTENSION DU CHAMP CULTUREL ET AUGMENTATION DU NOMBRE DE GENRES CULTURELS PRATIQUÉS

D'un point de vue méthodologique, le champ de l'enquête EPCF a considérablement évolué quant aux genres culturels dont les concepteurs ont cherché à mesurer la pratique⁴. Entre 1973 et 2008, le nombre des catégories et genres culturels des questionnaires de l'enquête a cru dans chacun des domaines, passant de 47 à 87 catégories génériques ou culturelles. Quelques-unes ont disparu, comme écouter de la musique militaire, voir des courses de taureaux, lire des livres religieux, par exemple. Une diversification générique des domaines culturels s'observe, selon un axe temporel (c'est le cas de la littérature) ou selon un axe générique (c'est le cas au sein du domaine musical, littéraire et muséal). Si les questionnaires sont pertinents (en termes de genres culturels structurant les domaines culturels pour les publics français aux deux dates), leur évolution témoigne de l'évolution du champ culturel entre 1973 et 2008.

Eu égard à cet accroissement de la densité générique du champ de la culture, l'absence de l'indicateur statistique du nombre de genres pratiqués par les Français est à souligner. Un tel indicateur du nombre moyen de pratiques différentes effectuées par les diverses catégories aux dates successives de l'enquête permettrait d'apprécier pourtant une forme de la démocratisation : la diversification. On trouve au contraire un « indicateur de fréquentation globale des équipements culturels » qui mesure et compare dans le temps l'intensité de fréquentation de 21 pratiques en substituant chacune d'elles à une autre via une note (aller au cinéma et aller au théâtre équivalent à deux points tout comme

4 Tableau 4 en annexe en ligne : <<https://ress.revues.org/3603>>.

aller en bibliothèques et assister à un concert de musique rock) (Donnat, 1998, p. 223-227 ; 2009, p. 169-175)⁵. Un tel indicateur de comptage du nombre de pratiques déclarées est absent de la comparaison que mène Coulangeon sur 13 pratiques culturelles, entre 1981 et 2008, qui soutenait une interprétation en termes de « disparités accrues dans la participation culturelle » (2013, p. 196).

Afin de mener une réflexion sur cet indicateur du nombre de pratiques, absent du commentaire institutionnel et sociologique, nous avons retenu une liste de pratiques culturelles sur la base de celles disponibles en 1973, à savoir 18 variables (cf. Tableau 3)⁶. La particularité de ces items de pratique est leur bivalence de niveau élevé (« a pratiqué l'activité au cours des douze derniers mois » versus « ne l'a pas pratiquée »). Ce ne sont pas des indicateurs continus. Certains manquent à la liste (par exemple la bande dessinée comme activité distincte de la littérature en 1973). Certains autres items pourraient être considérés comme excédant le champ des biens culturels artistiques, comme la télévision, la radio ou la presse⁷.

- 5 Cette équivalence et cette substituabilité de certaines pratiques culturelles s'autorisent de l'idée d'avoir affaire à des pratiques culturelles classiques ou cultivées, à des pratiques rares et souhaitables, et de la considération qu'une pratique est équivalente à une autre pratique, *via* une identité de « note ». « L'indicateur de fréquentation globale » est le signal même d'une *épistémè* non qualitative, effaçant les combinaisons culturelles, *a fortiori* leurs significations pour les individus, derrière les taux (Glevarec, 2012).
- 6 Le périmètre des pratiques culturelles retenu est celui-ci : « regardent la télévision 20 heures et plus par semaine » ; « écoutent la radio 30 heures et plus par semaine » ; « écoutent de la musique tous les jours ou presque (hors radio) » ; « lisent un quotidien (payant) tous les jours ou presque » ; les activités suivantes réalisées au cours des douze derniers mois : « ont lu au moins un livre » ; « sont inscrits et ont fréquenté une bibliothèque » ; « ont fait de la musique ou du chant avec une organisation ou des amis » ; « ont pratiqué en amateur une activité artistique autre que musicale » ; « sont allés au cinéma au moins une fois » ; « ont assisté à un spectacle de danse » ; « sont allés au théâtre » ; « ont assisté à un concert de musique classique » ; « ont assisté à un concert de rock ou jazz » ; « ont assisté à un concert de music-hall » ; « ont assisté à un spectacle de cirque » ; « ont assisté à un spectacle amateur » ; « ont visité une musée » ; « ont visité une exposition temporaire d'art ».
- 7 Les tableaux de distribution du nombre de pratiques ont été renvoyés en annexe en ligne : < <https://ress.revues.org/3603> >. La taxinomie des niveaux de diplôme relève de 1973. La variable du diplôme de l'enquête de 1973 pose des problèmes tels que nous avons dû réaliser une « Note » méthodologique renvoyée en annexe la fin du présent article.

Tableau 3. Nombre moyen de pratiques culturelles en 1973 et 2008 selon les variables sociodémographiques

ONT PRATIQUÉ EN MOYENNE SUR LES 18 ACTIVITÉS	1973	2008
Ensemble de la population	3.7	4.4
Sexe		
Homme	3.8	4.3
Femme	3.6	4.5
Âge		
De 14 à 19 ans	4.8	5.5
De 20 à 24 ans	4.5	5.4
De 25 à 39 ans	4.1	4.8
De 40 à 59 ans	3.4	4.3
60 et plus	2.8	3.7
Catégorie socioprofessionnelle de l'enquêté		
Agriculteurs	2.4	2.6
Patrons industrie, commerce	3.8	4.3
Cadres sup et professions libérales	5.6	6.8
Cadres moyens	5.6	5.5
Employés	4.2	4.3
Ouvriers qualifiés et contremaîtres	4.0	3.8
Ouv. spécialisés, manoeuvres et pers. de service	3.3	3.6
Retraités	2.8	3.7
Autres (étud, élèves, fem inact, autres inact.)	3.8	4.7
Diplôme le plus élevé *		
Certificat d'études primaires	2.9	3.3
Brevet ou CAP	4.5	4.4
Baccalauréat et plus	5.8	6.0

Source: IRISSO-LCP-CNRS / EPCF 1974 et 2008.

Champ: 18 pratiques culturelles réalisées au cours des douze derniers mois; N=1987 pour 1973 et N=5004 pour 2008. 15 ans et plus.

* le niveau de diplôme le plus élevé inclus ceux des «étudiants et élèves».

NB: voir en annexe en fin d'article la note relative à la variable du diplôme dans l'enquête de 1973.

La comparaison du nombre moyen de pratiques déclarées par les Français en 1973 et 2008 montre un accroissement des pratiques culturelles distinctes déclarées, quelle que soit la catégorie sociale que l'on observe, à l'exception des cadres moyens et des ouvriers qualifiés (baisse de 0,1 et 0,2 points) ; il passe d'une moyenne de 3,7 pratiques en 1973 à 4,4 en 2008. Ce critère – nonobstant les questions de comparaison dans le temps – est un indicateur à prendre en compte dans une appréciation de la démocratisation. Il va dans le sens de la diversification des portefeuilles de pratiques.

2. ARGUMENTS ET CRITÈRES DU DISCOURS DE L'ÉCHEC

Deux arguments structurent l'interprétation en termes d'échec, celui de « l'évolution structurelle » et celui des « l'écart entre catégories ». La démocratisation quantitative, notée comme un fait positif, est annulée au nom d'un argument « d'évolution structurelle » de la population française qui désigne l'accroissement numérique des catégories sociales pratiquantes :

La tendance à la hausse constatée à l'échelle de la population française renvoie plus à des évolutions structurelles – gonflement des catégories de population pour qui la fréquentation des équipements culturels est la plus familière (les cadres et professions intellectuelles supérieures, les professions intermédiaires et les étudiants notamment) – qu'à un réel élargissement des publics (Donnat, 2002, p. 1)⁸.

En second lieu, l'échec de la démocratisation est identifié à l'échec d'une démocratisation « sociale » mesurée à « l'écart entre catégories » :

Toutefois, la comparaison avec les chiffres de 1973 ne laisse apparaître aucune réduction significative des écarts entre les milieux sociaux. [...] Les taux de fréquentation des cadres supérieurs et professions libérales et, dans une moindre mesure, des cadres moyens restent dans l'ensemble nettement plus élevés que ceux des autres catégories de population, notamment des ouvriers dont les taux sont stables et parfois même en léger recul (*ibid.*).

8 Une ambigüité significative demeure ici. Que signifie « l'élargissement des publics » ? S'agit-il de la « propension » (taux de pratiques) des catégories à pratiquer ou d'une meilleure représentation de la « part » de chaque catégorie dans les « publics » de telle ou telle pratique ?

La conclusion qui en est tirée est «qu'il n'y a donc pas eu, à l'échelle de la population française, de "rattrapage" des milieux sociaux les moins investis dans la vie culturelle» (*ibid.*, p. 1-2). Un constat identique est fait depuis lors sans discontinuer.

2.1. L'ARGUMENT DE «L'ÉVOLUTION STRUCTURELLE»

De la cause à l'invalidation

Examinons tout d'abord l'argument critique et invalidant de «l'évolution structurelle» qui porte sur la démocratisation quantitative. Natalité mise à part, le gonflement des catégories portées aux pratiques culturelles ne procède que d'une mobilité sociale vers ces catégories. En cela l'augmentation des pratiquants liée à «l'évolution structurelle» de la population française et au sein des catégories pratiquantes représente un élargissement catégoriel des publics traditionnels de la culture. Que cette évolution soit le produit de l'élévation générale du niveau de diplômes et de la transformation de la structure de l'emploi dans la société française (Estrade et Minni, 1996 ; Peugny, 2009)⁹ ne retire rien au fait qu'elle a favorisé, via la mobilité sociale ascendante, un accroissement du nombre de pratiquants en valeur absolue (davantage de personnes ont des pratiques) et d'un point de vue qualitatif (il y a davantage de pratiquants qui doivent de l'être à leur mobilité ou à leur diplôme et non strictement à la reproduction sociale).

Tout se passe comme si, pour que la démocratisation puisse être satisfaisante, c'est-à-dire «pure», il aurait fallu que les enfants d'ouvriers qui vont au musée, par exemple, soient restés ouvriers. Or, ils ont acquis des diplômes et sont devenus cadres, ce qui ne semble pas devoir être mis au bénéfice de la démocratisation. Le raisonnement apparaît problématique. Il ne semblerait pas pertinent de soutenir, par exemple, que l'évolution à la hausse du

9 «La tertiarisation de l'économie se traduit par la diffusion assez sensible du salariat moyen et supérieur et par une diminution de la proportion d'ouvriers dans la population active. Entre le début des années 1960 et le début des années 2000, cette proportion passe de 38% à 20% tandis que la part des cadres supérieurs et professions intermédiaires augmente de 15% à 37%. Enfin, la part des agriculteurs est divisée par 5, passant de 15% à 3%. Ce bouleversement profond de la structure de la population active fait naître des possibilités historiques de mobilité sociale, essentiellement ascendante, pour des enfants d'agriculteurs ou d'ouvriers qui occupent des emplois d'encadrement» (Peugny, 2009, p. 59).

nombre de lecteurs en France au cours du siècle « renvoie plus » à l'évolution du nombre de personnes alphabétisées qu'à une réelle démocratisation de la lecture. Ce serait faire comme si l'alphabétisation n'en constituait pas une condition préalable, et, partant, feindre d'ignorer que son augmentation représente déjà une forme de démocratisation de la lecture, au point qu'on pourrait en déduire l'assertion selon laquelle, parce que cette dernière est imputable seulement à une hausse de l'alphabétisation, la lecture ne s'est pas réellement démocratisée. Comme le disent Thélot et Vallet, « contrairement à ce qu'on lit parfois, l'allongement général des études est, en lui-même, une forme de démocratisation » (2000, p. 15). L'évolution structurelle de la population française représente une démocratisation scolaire qu'il n'y a guère de raison de déqualifier de la démocratisation culturelle qu'elle accompagnerait sauf à faire du diplôme et du capital culturel des variables contraires à l'évaluation positive de la démocratisation. Un raisonnement similaire est soutenu à propos des données de l'enquête de 2008 :

De même, les progrès de la scolarisation et la déformation vers le haut de la pyramide sociale peuvent entraîner mécaniquement une diffusion de certaines activités sans qu'il soit possible de parler de démocratisation au sens d'une réduction des écarts entre les catégories de population les plus investies dans la culture et celles qui en sont le plus éloignées. Ainsi, par exemple, le nombre des entrées dans certains établissements culturels a pu progresser ces dernières décennies, parfois dans des proportions importantes, sans que la propension à s'y rendre des différentes catégories socioprofessionnelles n'évolue, ni que les écarts entre les taux de fréquentation des cadres supérieurs et ceux des ouvriers ne se réduisent (Donnat, 2011b, p. 4-5).

On peut noter, en premier lieu, qu'il n'y a pas de rapport entre « diffusion de certaines activités » (dans une catégorie sociale) et « progression du nombre d'entrées » (dans un établissement). Rigoureusement, le lien de conséquence (« ainsi ») n'aurait pas lieu d'être. En second lieu, on peut questionner l'usage du terme « mécaniquement » qui annule l'interprétation en termes de diffusion (i.e. démocratisation). En effet, « progrès de la scolarisation et déformation vers le haut de la pyramide sociale » ne déterminent pas mécaniquement mais sociologiquement des pratiques culturelles. Pour qu'il y ait une détermination sociologique, il faut soutenir que scolarisation et ascension sociale favorisent *nécessairement*

les pratiques culturelles. Or, c'est tout aussi bien l'absence d'influence de la scolarisation, via la «massification», qui est soulignée (Donnat, 2009, p. 170). Quant à la mobilité sociale, elle n'est pas précisément examinée comme facteur.

La qualification d'échec, exprimée au nom de l'évolution structurelle, laisse entendre qu'il s'agit de rechercher une démocratisation qui ne serait pas le produit de l'élévation du capital culturel mais de l'offre, imputable à l'efficacité propre de la culture, d'une politique culturelle. Cette exigence prise en compte, en considérant les catégories de diplôme, on peut constater, par exemple, que les détenteurs d'un certificat d'études, comme diplôme le plus élevé, sont plus nombreux à déclarer un certain nombre de pratiques culturelles comme le théâtre, la fréquentation des bibliothèques, l'écoute de musique ou la visite d'expositions, en 2008 qu'en 1973 (cf. Tableau 5). La démocratisation numérique des pratiques culturelles sur 30 ans est un constat que l'évolution structurelle des catégories sociales de la population française n'annule pas – au nom d'un argument de détermination par le capital culturel – et qu'elle n'explique que dans le cas d'une démocratisation quantitative relative à la population globale – et au nom d'une fonction strictement croissante du capital culturel. Par une opération de renversement, ce qui devrait expliquer la démocratisation est devenu ce qui l'annule. Ce qui était la cause est devenu l'invalidation.

L'argument de «l'évolution structurelle» s'appuie sur l'idée que le capital culturel détermine la pratique culturelle, axiome fondé dans les années 1960-1970 (quand cela était le cas) et axiome de nature holiste (cela valait pour toutes les pratiques). Or ce lien n'est pas une constante historique. Prenons un exemple probant : le rapport à la musique classique sous la forme du genre écouté le plus souvent et de la fréquentation des concerts ; il fait objection à l'argument invalidant de «l'évolution structurelle» puisque l'assistance à un concert est demeuré stable dans l'ensemble de la population des Français sur 30 ans (de l'ordre de 7 %) malgré «l'évolution structurelle» et qu'elle diminue même chez les détenteurs d'un baccalauréat ou davantage (-4,2 %) (cf. Tableau 4). De même, la musique classique comme genre musical écouté diminue dans la fraction diplômée (au moins titulaire du baccalauréat).

Tableau 4. Pratique de la musique classique des catégories diplômées en 1973 et 2008

SUR 100 INDIVIDUS	1973	2008
Ensemble des Français de 15 ans et plus		
Ont assisté à un concert de musique classique	6.9	7.4
Ont déclaré comme musique écoutée le plus souvent la musique classique *	16.5	24.8
Parmi les détenteurs d'un baccalauréat ou plus		
Ont assisté à un concert de musique classique	20.1	15.9
Ont déclaré comme musique écoutée le plus souvent la musique classique *	40.2	33.8

Source: IRISSO-LCP-CNRS / EPCF 1974 et 2008.

* plusieurs genres possibles en 1973 et en 2008.

2.2. LE PRIVILÈGE DU CRITÈRE DE « L'ÉCART ENTRE CATÉGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES »

Le second argument invalidant les démocratisations quantitative et catégorielle est celui de « l'écart entre catégories socioprofessionnelles » : « aucune réduction significative des écarts entre catégories socioprofessionnelles n'est observable depuis 1973 » (Donnat, 1999, p. 1). « La tendance générale est, dans l'ensemble, légèrement orientée à la hausse, mais on n'observe aucune réduction significative des disparités entre milieux sociaux, surtout quand on écarte les fréquentations ou les formes de participation de type exceptionnel ou occasionnel » (*ibid.*, p. 114). La démocratisation quantitative se trouve ici réévaluée par l'argument de l'écart des taux de pratiques entre les catégories socioprofessionnelles, dont nous discuterons plus loin la valeur en considération de la question en jeu, à savoir celle de la démocratisation de l'accès aux pratiques culturelles.

Examinons ce qu'il en est du critère de l'écart entre catégories dans une acception qui inclut aussi le niveau de diplôme. La comparaison des écarts entre catégories socio-professionnelles (CSP) et entre niveaux de diplômes mesurés aux écarts entre odds-ratios en 1973 et en 2008¹⁰ montrent des évolutions contrastées. Pour les visualiser dans le graphique 1, nous avons mis en abscisse l'odd-

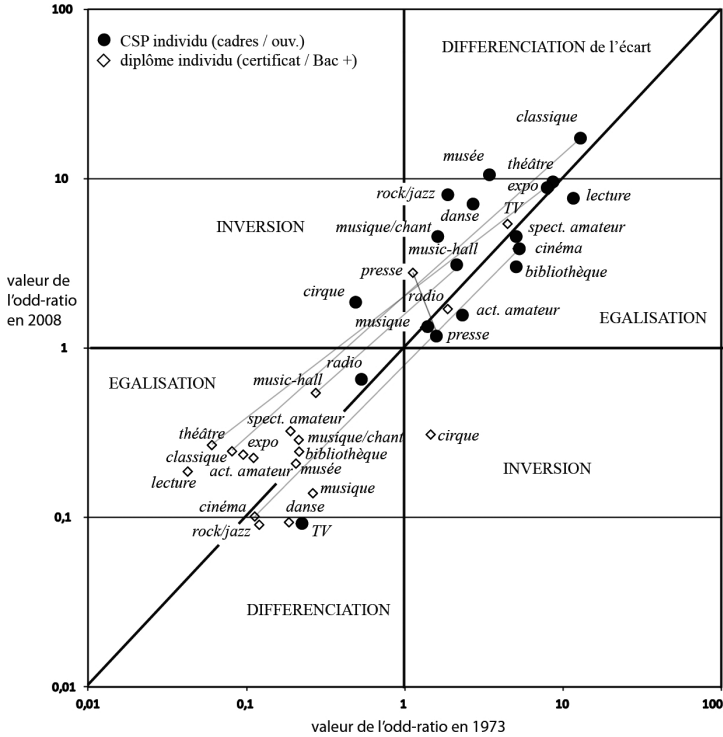
10 Voir les tableaux 14 et 15 supports du graphique 1 en annexe en ligne : <<https://ress.revues.org/3603>>.

ratio de 1973 et en ordonnée celui de 2008 (en échelle logarithmique). Quand ils sont identiques, la pratique correspondante se trouve sur la diagonale. L'écart est inchangé. Si ce n'est pas le cas, plusieurs situations sont à envisager, à savoir :

- une égalisation des pratiques : elle se rencontre, dans le cas des odds-ratios supérieurs à 1, quand l'OD73 est plus grand que l'OD08 (exemple de la lecture selon la CSP à 11,3 en 1973 et réduit à 7,7 en 2008) ou, dans le cas des odds-ratios inférieurs à 1, quand l'OD73 est plus petit (exemple de la lecture selon le diplôme dont l'odd est à 0,04 en 1973 et monte à 0,19 en 2008).
- une différenciation des pratiques : l'odd-ratio est plus faible en 1973 qu'en 2008, pour des odds supérieurs à un (exemple de la visite de musées selon la CSP dont l'odd à 3,44 en 1973 passe à 10,49 en 2008) ou plus fort pour les odds inférieurs à 1 (l'écoute de la musique tous les jours selon le diplôme vaut 0,26 en 1973 et passe à 0,14 en 2008).
- une inversion : le cas ne se présente que pour le cirque, seule pratique qui subit une inversion des rapports de chances de pratiques, signalant son passage d'une pratique de personnes faiblement diplômées à une pratique d'individus diplômés.

L'évolution des odds-ratios de pratiques des cadres et des ouvriers non-qualifiés, d'une part, et des détenteurs du certificat d'étude et du baccalauréat, d'autre part, fait objection à toute interprétation unilatérale de la démocratisation sociale. Elle manifeste tout d'abord un contraste entre une appréhension de la démocratisation selon les deux catégories socioprofessionnelles et les deux niveaux de diplôme retenus. Le rapprochement historique des écarts de pratiques est plus massif pour les niveaux de diplômes que pour la CSP. Cinq pratiques changent de zone : égalisation selon le diplôme contre différenciation selon la catégorie socio-professionnelle pour le théâtre, la musique classique et le music-hall. Différenciation selon le diplôme contre égalisation selon la CSP pour le cinéma et la lecture de la presse. Pour toutes les autres pratiques, il n'y a pas de différence entre le diplôme et la catégorie socio-professionnelle. Si l'on s'en tient aux odds-ratios selon le niveau de diplôme, au nom de la valeur sociologique plus cognitive du diplôme par rapport à la catégorie socio-professionnelle, on note que l'essentiel des pratiques culturelles se maintiennent ou s'égalisent en trente-cinq ans.

Graphique 1. Odds-ratios, évolution 1973-2008. Pratiques culturelles selon la profession de l'individu et selon le niveau de diplôme de fin d'études*



Source: IRISSO-LCP-CNRS / EPCF 1974 et 2008.

Champ: 18 pratiques culturelles réalisées au cours des douze derniers mois; 15 ans et plus.

* $(Tx \text{ cadres} / (100 - Tx \text{ cadres})) / (Tx \text{ ouvriers} / (100 - Tx \text{ ouvriers})) / (Tx \text{ certificat} / (100 - Tx \text{ certificat})) / (Tx \text{ bac et études supérieures} / (100 - Tx \text{ bac et études supérieures}))$.

Les écarts augmentent si les valeurs s'éloignent de 1 et diminuent s'ils se rapprochent de 1 entre 1973 et 2008.

Si la statistique de l'odds-ratio permet de décrire les écarts statistiques indépendamment des distributions marginales en prenant en compte deux lignes et deux colonnes adjacentes d'un tableau de contingence, sa réduction à deux modalités d'une variable sociodémographique et deux niveaux de pratique ne permet pas d'apprécier une association qui prendrait en compte l'ensemble des catégories sociales et de la distribution des taux de

pratiques. Les méthodes (log-linéaires) utilisées en sociologie de la démocratisation scolaire s'offrent comme outils permettant d'apprécier ce lien en tenant compte de l'évolution de la structure sociale et de la pratique dans son ensemble. La gamme des modèles situés entre le modèle d'indépendance statistique et le modèle saturé permet de séparer les tendances intrinsèques aux évolutions de pratiques de celles liées aux effets de marges (évolution structurelle et des fréquences de pratiques) (Vallet, 2004). La modélisation des paramètres d'association est une façon de décrire la démocratisation sociale de façon plus globale.

2.3. LA DÉMOCRATISATION MESURÉE À L'ÉVOLUTION DE L'ASSOCIATION ENTRE STRATIFICATION ET PRATIQUES

Les méthodes log-linéaires utilisées en sociologie de l'école pour modéliser le lien entre stratification et diplômes permettent d'intégrer successivement les différents facteurs que sont la structure sociale et son évolution, la structure des diplômes et son évolution, puis l'évolution même du lien entre origine et diplômes (Vallet, 1988 ; Thélot et Vallet, 2000 ; Vallet et Selz, 2007)¹¹. À la différence de la structuration hiérarchisée des diplômes et de son évolution (la translation vers le haut des niveaux scolaire atteints), l'évolution de la structure des biens culturels est difficilement appréhendable et leur hiérarchisation linéaire absente. En matière culturelle, l'univers des biens et donc des pratiques est discontinu. C'est la structure globale des fréquences de pratique qui sera ici prise en compte. Nous avons retenu dans le cas culturel qui nous intéresse six pratiques culturelles significatives effectuées au cours des douze derniers mois et leurs fréquences¹² qui ont été croi-

11 Ces modèles, appelés modèles «d'absence d'association», «d'association constante» et «UNIDIFF (modèle log-multiplicatif de différence uniforme)» ont été mis en œuvre à l'aide du logiciel libre LEM («A general program for the analysis of categorical data») développé par J. K. Vermunt de l'Université de Tilburg (Pays-Bas). Les résultats de ces trois modèles ont été renvoyés en annexe à cet article, en ligne : <<https://ress.revues.org/3603>>. C'est l'indicateur UNIDIFF synthétique du troisième modèle qui a été retenu dans la suite comme le plus pertinent au sens du BIC. L'analyse a été menée en collaboration avec Philippe Cibois.

12 Il s'agit de l'*écoute de la musique* (fréquences: «tous les jours, un jour sur deux, une ou deux fois par semaine, une ou deux fois par mois, plus rarement, jamais»), du nombre de livres lus

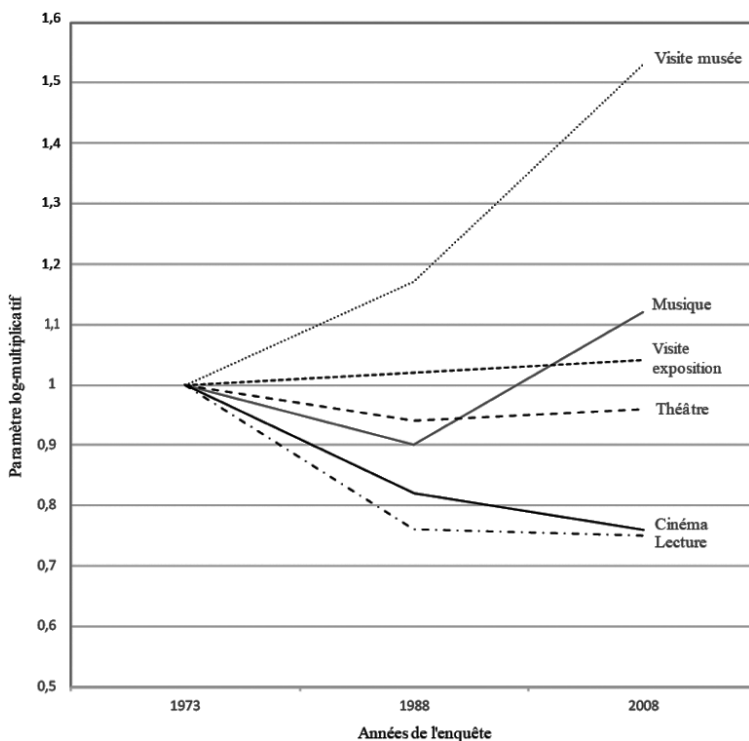
sées avec la position professionnelle des individus, d'une part, et le niveau d'études atteint, d'autre part, les deux variables traditionnellement retenues dans la qualification de la démocratisation culturelle¹³.

Les graphiques 1 et 2 représentent l'évolution de l'indicateur bêta (β) issu du modèle Unidiff d'association des pratiques culturelles et du diplôme, et de la position professionnelle des individus. Cet indicateur mesure la plus ou moins forte augmentation ou diminution de la structure d'association, c'est-à-dire des écarts à l'indépendance, entre une pratique culturelle et une origine sociale ou un niveau de diplôme, à partir du point-origine de la première enquête de 1973 ($\beta=1$). On peut noter tout d'abord que l'indicateur d'association Unidiff reste cohérent avec les odds-ratios (cf. Graphique 1 et Tableaux 14 et 15 en annexe en ligne : <<https://ress.revues.org/3603>>). L'évolution de l'association est la plupart du temps cohérente avec l'évolution des odds-ratios (par exemple, la pratique du musée selon la CSP est en différenciation selon le modèle Unidiff et les odds et sans évolution selon le diplôme).

(«aucun, 1 à 5, 6 à 11, 12 à 24, plus de 24»), de la fréquence de pratique du *cinéma* («aucune, une et deux fois par an, trois fois et plus par an»), du *théâtre* (*idem*), *visite d'un musée* (*idem*) et de la *visite d'une exposition temporaire d'art* (*idem*).

- 13 Les catégories suivantes de la profession des actifs ont été retenues: «Agriculteur exploitant et salarié agricole», «Industriel, artisan et petit commerçant», «Cadres supérieures et professions libérales», «Cadres moyens», «Employés» et «Ouvriers et assimilés». Celles des niveaux de diplôme sont les suivantes: «Sans diplôme», «Certificat d'études», «Brevet élémentaire, BEI, CAP», «Baccalauréat et plus». Les données sont les effectifs bruts redressés.

Graphique 2. Évolution temporelle de la force générale de l'association statistique entre origine sociale et pratiques culturelles sous le modèle log-multiplicatif de différence uniforme (Unidiff*)



*«log-multiplicative uniform difference model».

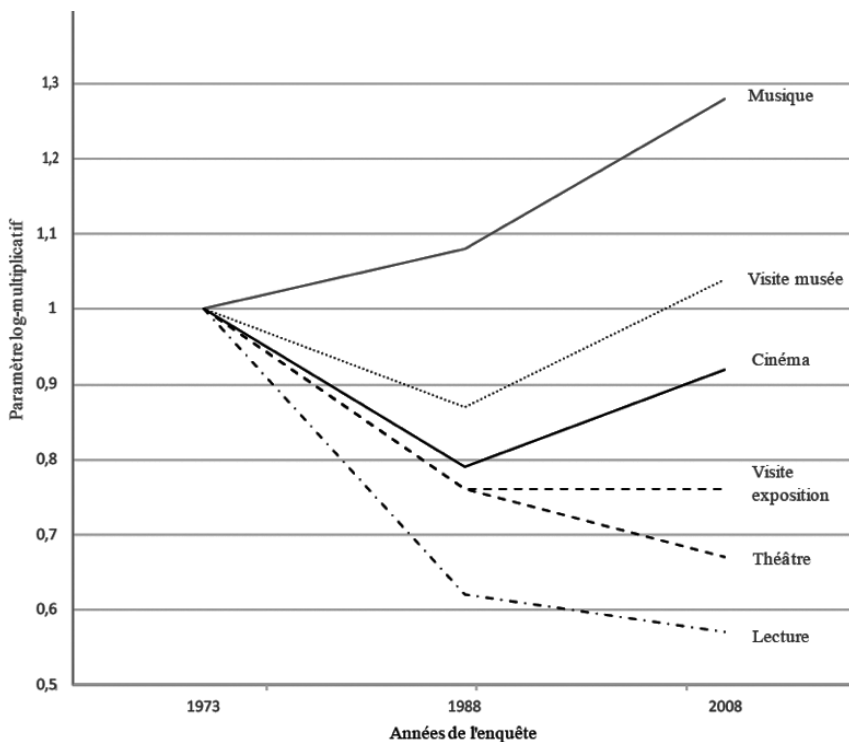
Source: EPCF 1973, 1988 et 2008.

Le graphique 2 donne à voir une hausse historique de l'association entre position professionnelle et visite de musées, écoute de la musique et visite d'expositions, et une baisse pour la pratique du théâtre, du cinéma et de la lecture. Le graphique 3 montre une hausse de l'association entre niveau d'études et écoute de la musique, visite de musées et pratique du cinéma, et une baisse du lien avec la visite d'expositions, la fréquentation du théâtre et la lecture de livres.

La méthode log-linéaire n'indique en elle-même aucune interprétation du sens des évolutions de l'association. On peut faire l'hypothèse raisonnable que la profession est, en 2008, une variable socialement plus hétérogène que la variable du niveau de diplôme et relativiser alors sa valeur heuristique. Comme l'indique le tableau 5, la hausse de l'association avec le diplôme réside, pour l'écoute de la musique, dans la hausse du taux d'écoute des diplômés, pour la visite de musées, dans la baisse des diplômés intermédiaires et, pour la fréquentation du cinéma, dans la baisse des faiblement diplômés ; tandis que la visite d'expositions, le théâtre et la lecture peuvent se rapporter à la baisse de fréquentation des individus diplômés.

Une fois de plus, la qualification négative d'une démocratisation sociale ou selon le diplôme des pratiques culturelles, mesurée à l'évolution de l'association, n'est pas unilatérale. Elle vaut seulement pour la visite de musée, l'écoute de musique, dans une moindre mesure pour le cinéma et la visite d'expositions. De nouveau, on peut noter que la méthode log-linéaire de mesure de l'association « origine x pratiques » peut occulter la démocratisation culturelle ou qualitative. L'exemple de l'écoute de la musique, pour laquelle l'association augmente, n'est-il pas caractéristique de ce qu'une corrélation peut littéralement masquer une démocratisation culturelle à la hausse puisque 10 % et 13 % des ouvriers qualifiés et des ouvriers non qualifiés écoutaient de la musique tous les jours en 1973 et qu'ils sont 34 % et 36 % à en écouter en 2008 ? La démocratisation sociale diminue tandis que la démocratisation culturelle (*i.e.* catégorielle) augmente significativement.

Graphique 3. Évolution temporelle de la force générale de l'association statistique entre niveau de diplôme et pratiques culturelles sous le modèle log-multiplicatif de différence uniforme



Source: EPCF 1973, 1988 et 2008.

Le modèle UNIDIFF permet de rendre compte d'une manière globale d'évolutions que nous avons vues plus en détail par l'analyse des odds-ratios.

3. LA DÉMOCRATISATION CATÉGORIELLE DEPUIS LES ANNÉES 1970

3.1. THÉORIES DE LA JUSTICE SCOLAIRE ET CULTURELLE

Accès universel et accès paritaire aux biens symboliques

Nous avons considéré jusque-là que la démocratisation culturelle s'évaluait à partir du lien relatif entre stratification et pratiques plutôt qu'à partir de la distance absolue de chaque catégorie à l'accès universel. Or, le critère de «l'écart» entre catégories pose problème en matière culturelle, non pas tant pour des raisons statistiques (Combessie, 2004) que du point de vue épistémologique, sinon éthique. Comment comprendre que le discours sur la démocratisation culturelle se fonde sur l'appréciation d'un «écart entre catégories» et prenne pour mesure de la démocratisation le taux de la catégorie la plus pratiquante, valeur haute de l'écart? Cela revient à considérer les catégories supérieures comme la mesure de toutes choses. Le critère mérite d'être discuté. Il semble plutôt que l'inégal accès à la culture a un référent de nature universaliste, que l'on pourrait appeler la pleine culture, et que la démocratisation culturelle doit s'évaluer à l'évolution du taux de pratiques des catégories les moins pratiquantes comme des autres. Comme l'avait noté Sylvie Octobre, «seuls sont justiciables du terme de démocratisation les cas réunissant les deux conditions suivantes : augmentation de la fréquentation ; augmentation du taux de pénétration de la catégorie la moins favorisée (sans qu'il y ait de repli de la part de l'autre catégorie de population)» (Octobre, 2001, p. 24)¹⁴.

L'usage exclusif de «l'écart» comme critère témoigne de la dépendance historique d'une partie de la sociologie française de la culture à la sociologie de l'école, et l'assimilation d'une pratique culturelle à l'acquisition d'un niveau scolaire. Cette dépendance trouve sa source et son fondement dans la conceptualisation sociologique des rapports entre l'école et la culture : comme l'écri-

14 Il y a là une différence significative avec l'affirmation que «les deux versants de l'objectif de démocratisation [sont] l'augmentation des volumes et la réduction des écarts en termes de propension à pratiquer» (Octobre, 2001, p. 24). Cette seconde définition de la démocratisation réfère à «l'écart» entre catégories qui n'existe pas dans la première. De même, rien, dans notre perspective, n'empêche de considérer ce que Octobre appelle «popularisation» (l'augmentation de la présence de la catégorie la moins favorisée s'accompagne d'un retrait de la catégorie la plus pratiquante) et «banalisation» (les taux de pénétration des deux catégories s'accroissent de façon similaire) comme des processus de «démocratisation» au sens plein.

vent Bourdieu et Darbel, «il s'ensuit que les inégalités devant les œuvres de culture ne sont qu'un aspect des inégalités devant l'école qui crée le “besoin culturel” en même temps qu'elle donne le moyen de le satisfaire» (Bourdieu et Darbel, 1969, p. 69). Or, l'interprétation de la démocratisation ne devrait dépendre que de la théorie de la justice défendable dans le domaine culturel : l'accès universel. Et sa seule objection valide serait de remettre en question la désirabilité même des biens culturels, désirabilité qui constitue l'accord implicite entre sociologues de la culture et que nous ne mettrons pas en question ici¹⁵.

La sociologie de l'école peut considérer deux types d'inégalité, distincts, soit par rapport à l'accès universel à un niveau scolaire (100%), par exemple au baccalauréat ou à un niveau «Bac plus 4», soit par rapport à l'accès paritaire à un diplôme (proportions de départ respectées à l'arrivée). L'accès paritaire de chaque catégorie suppose une justification méritocratique sans quoi il est assimilable à l'accès universel (où, par exemple, tout le monde est supposé pouvoir devenir médecin). En matière culturelle, seul l'accès universel est soutenu, sinon soutenable. D'une part, les sociologues n'avancent pas un critère de capacité individuelle mais seulement de condition au principe des pratiques culturelles. Dit autrement, il n'y a pas de méritocratie culturelle comme il peut exister une méritocratie scolaire (Tenret, 2011)¹⁶. D'autre part, ils ne supposent pas de *numerus clausus* des biens culturels. Il n'est pas question, en matière d'accès aux pratiques culturelles, «d'égalité dans un processus d'allocation des individus aux places existantes» (Duru-Bellat, 2002, p. 37) comme c'est le cas en

- 15 Sinon pour noter que la voie du constructivisme social de la valeur et de la désirabilité de la culture qui affirme «qu'il n'y a d'inégalité que parce qu'il y a forte désirabilité collectivement soutenue» (Lahire, 2015, p. 105-107) est relativiste quand la désirabilité de «l'art, de la culture ou du savoir» n'est pas le résultat de l'argumentation au sein d'un univers d'experts attirés, chargés d'évaluer la qualité artistique réelle des produits, et contradictoire si, par ailleurs, elle affirme que «la science a pour but de déterminer rigoureusement, sur la base de faits objectifs, la vérité des choses» (*ibid.*, p. 281). Avancer un argument de croyance et d'arbitraire (*ibid.*, p. 538) à propos du «savoir» (sic) et de la valeur du savoir, puis soutenir que la science vise rien moins que la vérité, dont on suppose que la valeur et les fondements ne sont pas arbitraires, revient à dire, soit que la vérité est un arbitraire et une croyance des scientifiques, soit que la science est supérieure à l'art, qu'elle a la vérité pour fondement tandis que l'art aurait l'arbitraire et la croyance pour fondements, ce qui revient à une absence de fondements.
- 16 Méritocratie (des dons et/ou de l'effort) qui s'oppose à l'affirmation «qu'il semble en effet que l'explication sociologique puisse rendre raison complètement des inégalités de réussite que l'on impute le plus souvent à des inégalités de dons» (Bourdieu, 1966, p. 325).

matière scolaire (quand on n'évalue non pas l'accès universel à l'ENA mais l'inégale représentation dans son public des différentes catégories sociales de départ).

3.2. LA DÉMOCRATISATION SELON LE DIPLÔME

On est en droit, en matière culturelle, de privilégier les taux de pratiques par catégories, notamment de niveaux de diplôme¹⁷. Comme le montrent à nouveau les données d'évolution des taux de pratiques entre 1973 et 2008 (cf. Tableau 5), l'évolution des taux de pratiques culturelles est contrastée selon les domaines culturels. La qualification de la démocratisation catégorielle doit s'apprécier en fonction des genres culturels. À l'exception de la lecture journalière de la presse quotidienne, qui a perdu 26 points entre 1973 et 2008, et de l'écoute longue de la radio (30 heures et plus) qui a perdu cinq points, l'ensemble des 18 pratiques retenues ici ont conservé ou augmenté leur taux de pratiques. Au regard des catégories de diplôme, un certain nombre de pratiques se sont démocratisées entre 1973 et 2008 et d'autres se sont raréfiées. On serait même en droit de dire que la politique en matière théâtrale ou en direction des pratiques amateur ou encore en faveur des musiques rock et jazz, des bibliothèques et des expositions, a eu une efficacité propre pour les titulaires de diplômes inférieurs au baccalauréat dès l'instant qu'à diplôme constant, et selon une hypothèse de stabilité des connaissances acquises, la proportion de gens qui pratiquent a cru.

Parmi les jeunes générations de Français, si certaines pratiques classiques diminuent comme la lecture de livres, la fréquentation des concerts de musique classique et la visite muséale, d'autres se sont diffusées, comme la fréquentation du théâtre (liée à la pratique scolaire notamment) et la danse. Cela contraste en partie avec la baisse des pratiques classiques (*highbrow*) mesurée par Koen Van Eijck et Wim Knulst (2005, p. 514) parmi les récentes générations de Néerlandais.

17 La variable du niveau de diplôme est absente de la comparaison 1973/2008 (Donnat, 2011c) et de l'annexe à Donnat (2011b) ; et il n'y a aucun graphique d'évolution des taux de fréquentation selon le niveau de diplôme dans Donnat (1999; 2001). Les données longitudinales relatives au diplôme ne sont pas non plus disponibles en ligne sur le site dédié du ministère de la Culture (<<http://www.pratiquesculturelles.culture.gouv.fr>>).

Tableau 5. Évolution du taux de pratique des 18 activités culturelles entre 1973 et 2008

ÉVOLUTION DU TAUX DE PRATIQUE DE 1973 À 2008 PAR CATÉGORIE		Écoute de la musique tous les jours (hors radio)	Pratique en amateur d'une activité artistique autre que musicale*	Visionnage de la télévision 20h et plus par semaine	Assistance à un spectacle amateur*	Assistance à un concert de rock ou jazz*	Sortie au théâtre*	Sortie au cinéma*	Inscription et fréquentation d'une bibliothèque*	Visite d'un musée ou d'une exposition temporaire d'art*
ENSEMBLE		25	16	14	11	7	6	5	5	5
Sexe										
Hommes		26	11	16	11	8	6	2	0	2
Femmes		25	20	11	12	7	7	7	9	7
Âge										
15-24 ans		51	29	7	9	5	12	3	13	-2
25-39 ans		39	19	13	12	12	2	5	7	2
40-59 ans		18	15	12	15	10	8	11	2	8
60 ans et plus		10	9	17	10	3	7	8	3	9
Profession de l'interviewé										
Agriculteurs		4	6	13	0	2	6	13	-5	0
Patrons industrie, commerce		22	11	11	15	10	-1	1	0	-1
Cadres sup. et prof. libérales		26	14	2	21	27	10	-5	6	3
Cadres moyens		25	-4	20	9	8	-8	-5	4	-4
Employés		30	18	19	11	2	2	-11	0	0
Ouvriers qualifiés		24	8	17	14	8	1	-4	-7	-7
Ouvriers non qualifiés		23	15	26	9	1	2	-2	7	1
Retraités		11	10	15	10	3	7	12	2	10

Autres (étudiants, élèves, femmes inact., autres inact.)	39	28	3	11	9	9	9	11	5
Profession du chef de famille									
Agriculteurs	7	4	5	9	3	6	18	4	6
Patrons industrie, commerce	27	17	6	12	11	3	4	6	4
Cadres sup. et prof. libérales	28	11	5	14	16	5	-2	6	-2
Cadres moyens	32	9	12	5	9	-3	-2	-1	-5
Employés	30	19	17	10	1	4	1	-1	-4
Ouvriers qualifiés	32	14	11	12	6	4	2	0	-3
Ouvriers non qualifiés	33	26	22	8	3	4	1	4	2
Retraités	14	11	14	11	4	7	14	2	9
Autres inactifs	23	7	25	6	-2	-7	-22	1	-10
Taille de l'agglomération de résidence									
Communes rurales	22	15	14	14	8	10	12	7	9
Moins de 20 000 habitants	25	18	17	13	4	5	3	3	1
20 000 à 100 000 habitants	26	17	10	13	9	4	3	1	0
Plus de 100 000 habitants	28	14	14	8	8	4	2	2	1
Banlieue parisienne	24	13	17	8	2	9	-1	4	6
Paris <i>intra muros</i>	25	18	-5	22	14	13	-8	21	23
Diplôme de fin d'études									
Certificat d'études	5	8	23	8	1	8	-6	2	5
Brevet ou CAP	27	16	20	11	0	4	-8	-1	-5
Bac et études supérieures	28	7	10	11	11	-5	-3	3	-6

ÉVOLUTION DU TAUX DE PRATIQUE DE 1973 À 2008 PAR CATÉGORIE	Assistance à un spectacle de cirque*	Pratique de la musique ou du chant avec une assoc. ou des amis*	Assistance à un spectacle de danse*	Visite d'un musée*	Lecture d'au moins un livre*	Assistance à un concert de musique classique*	Assistance à un concert de music-hall*	Écoute de la radio 30h et plus par semaine	Lecture d'un quotidien (payant) tous les jours ou presque
	ENSEMBLE	3	3	3	2	0	0	0	-5
Sexe									
Hommes	3	1	2	1	-8	-1	-1	2	-28
Femmes	3	6	3	3	7	2	0	-12	-24
Âge									
15-24 ans	-4	5	8	0	-9	-2	-9	-10	-27
25-39 ans	9	4	1	-3	-4	-3	-5	-10	-31
40-59 ans	2	3	3	5	7	1	4	-3	-32
60 ans et plus	4	5	0	7	7	4	5	-2	-19
Profession de l'interviewé									
Agriculteurs	-8	-2	1	-6	8	-4	-3	13	-12
Patrons industrie, commerce	1	-4	-1	3	-6	-2	0	6	-14
Cadres sup. et prof. libérales	16	11	15	12	-4	3	1	-4	-34
Cadres moyens	9	0	0	-2	-10	-6	-13	-3	-36
Employés	1	1	1	-3	-15	-3	-4	2	-37
Ouvriers qualifiés	3	0	-2	-13	-24	-10	-5	9	-31
Ouvriers non qualifiés	-2	1	1	-9	-5	0	-3	-8	-27
Retraités	4	6	0	8	7	5	6	-3	-17
Autres (étudiants, élèves, femmes inact., autres inact.)	-2	8	4	1	4	0	-4	-21	-24

Profession du chef de famille										
Agriculteurs	-9	-2	1	8	4	-2	0	4	-17	
Patrons industrie, commerce	3	0	-2	-1	-6	0	-2	-3	-25	
Cadres sup. et prof. libérales	12	6	8	6	-5	-2	-4	-7	-38	
Cadres moyens	6	-1	2	-6	-11	-3	-10	-8	-29	
Employés	2	2	2	-6	-12	-5	-2	-1	-37	
Ouvriers qualifiés	6	2	0	-9	-13	-6	-3	-5	-31	
Ouvriers non qualifiés	0	2	0	-8	-5	-1	-2	-12	-27	
Retraités	4	6	0	7	8	4	6	-2	-19	
Autres inactifs	-6	-2	0	-11	-17	-1	-8	-10	-25	
Taille de l'agglomération de résidence										
Communes rurales	4	3	3	4	11	2	4	-2	-19	
Moins de 20 000 habitants	-2	1	2	1	1	-3	-3	-5	-30	
20 000 à 100 000 habitants	-1	5	1	-5	-8	0	0	0	-29	
Plus de 100 000 habitants	2	3	3	2	-5	0	0	-11	-32	
Banlieue parisienne	11	4	-1	3	-8	1	-4	-8	-20	
Paris intra muros	11	5	14	17	-4	13	-8	-3	-25	
Diplôme de fin d'études										
Certificat d'études	-3	1	-1	1	-3	3	3	-5	-13	
Brevet ou CAP	-1	1	0	-11	-13	-2	-8	-4	-28	
Bac et études supérieures	12	1	3	0	-9	-4	-5	-3	-33	

Source: IRISSO-LCP-CNRS / EPCF 1974 et 2008. Champ: 18 pratiques culturelles réalisées au cours des douze derniers mois. N=1987 pour 1973 et N=5004 pour 2008. Population des 15 ans et plus. Le niveau de diplôme «baccalauréat et plus» de l'enquête 1973 regroupe les niveaux suivants: Baccalauréat, Diplômes d'études supérieures, BEI, BEC, BEH et BT, BTS (voir note en annexe). *au cours des douze derniers mois. Lecture: entre 1973 et 2008, l'écoute de la musique hors radio a augmenté de 25 points parmi les Français de 15 ans et plus.

On le voit, on ne peut aucunement dire que les pratiques culturelles sont réservées aux catégories supérieures ou diplômées quand les plus pratiquées d'entre elles le sont, en 2008, par exemple, par 46 % des cadres supérieures et professions libérales pour le théâtre, par 66 % pour la visite de musées au cours des douze derniers mois, ou par 16 % des titulaires d'un baccalauréat pour la fréquentation d'un concert de musique classique ou d'un spectacle de danse.

4. LE RENDEMENT SOCIOLOGIQUE DÉCROISSANT DU CAPITAL CULTUREL (I.E. NIVEAU DE DIPLÔME)

La notion de « capital culturel », que Bourdieu et Passeron ont introduit dans les années 1960 pour rendre raison des fonctions sociales de la culture (de reproduction et de distinction), représente la notion explicative mobilisée dans les années 2000 pour expliquer le maintien de la stratification sociale des pratiques culturelles.

Sauf à nier l'évidence, on est bien obligé de constater que les catégories de population les moins favorisées continuent à très peu fréquenter les équipements culturels et que le « désir » de « culture cultivée » demeure étroitement corrélé au capital culturel : la confrontation directe et régulière avec les œuvres demeure l'apanage d'une minorité de Français, et les réticences à l'égard de la création contemporaine demeurent fortes. Aussi est-on souvent tenté, en analysant le profil des usagers des équipements culturels et des consommateurs de la « culture cultivée », de conclure que finalement peu de choses ont changé depuis les années soixante et que les principaux outils conceptuels élaborés à partir des premiers travaux de P. Bourdieu sur la culture n'ont rien perdu de leur pertinence (Donnat, 2004, p. 130).

Or, il apparaît que si le capital culturel était actif comme au temps de *L'Amour de l'art* (1966) ou de *La Distinction* (1979), sa diffusion, au cours des dernières décennies, dans la société française, manifestée par l'élévation du niveau de diplôme¹⁸ auquel on l'évalue statistiquement, aurait dû entraîner une augmentation très marquée du nombre de pratiquants. S'il y a un

18 « L'élévation du niveau scolaire moyen, et notamment le quasi-doublement de la proportion de bacheliers entre 1973 et 1988, n'a eu aucun effet "mécanique" sur les sorties et visites culturelles classiques » (Donnat et Cogneau, 1990, p. 108).

effet sociologique – déterminant – du capital culturel, mesuré au niveau de diplômes, sur le taux de pratique, il y a un effet historique – déclinant – du capital culturel sur ce même taux¹⁹. Coulangeon a montré

qu'en l'absence d'effet structurel [doublement des bacheliers] on aurait en effet assisté en France, sur la période 1973-1997, à une diminution de 2,7 points du taux d'incidence [taux de pratiques] des sorties culturelles²⁰ [que compensent les 8,2 points dus à l'évolution structurelle]. L'examen détaillé de cet effet net de baisse fait apparaître une diminution des taux de fréquentation des équipements retenus dans la variable «sorties culturelles», non seulement au niveau de diplômes les plus bas, pour lesquels elle est particulièrement prononcée (-2,7 points), mais aussi chez les bacheliers et les diplômés de l'enseignement supérieur, pour lesquels elle apparaît certes plus modeste (-0,7 points) (Coulangeon, 2003, p. 257-258)²¹.

Aussi, l'affirmation que «le rapport entre le niveau de diplôme et la fréquentation des équipements culturels n'a rien perdu de sa force en dépit de la massification scolaire» (Donnat, 2009, p. 170) est-elle problématique. En effet, soit il n'y a pas de rapport entre les deux parties de l'énoncé, soit il ne s'agit pas de la même variable. Quel sens peut avoir l'affirmation d'un fort rapport entre le niveau de diplôme et la fréquentation des équipements culturels si cette dernière n'est pas corrélée à la montée du niveau de diplôme ?

Que les Français pratiquent plus ou moins par rapport aux années 1970 n'a pas d'incidence conceptuelle sur la notion de capital culturel, forgée et utilisée dans un cadre antérieur. Pourtant comment conserver la signification déterminante du capital culturel dès lors qu'une pratique culturelle qui en dépend fortement augmente ou diminue dans le temps sans lien avéré

19 Un déclin semblable avait été noté à propos de la lecture par Dumontier, Singly et Thélot (1990) ou encore de l'opéra par Pedler (2003, p. 94-95).

20 Théâtre, opéra, concerts classiques, spectacles chorégraphiques, musées et expositions.

21 Il convient de noter que l'indice «effet net» d'une sous-population n'est pas un taux de fréquentation et qu'il n'est pas un indice tout à fait «net» puisque toujours pondéré du poids de la catégorie dans la population (valeur moyenne, initiale ou finale des structures selon la formule retenue [Dumontier, et al., 1990, p. 64]). Par exemple, une sous-population (i.e. une catégorie), dont la pratique passerait de 12% à 22% entre t_0 et t_1 tout en conservant un poids identique, aurait un «effet net» de +0,5 si elle représentait 5% de la population et de +4 si elle représentait 40% de la population aux deux dates. À variation identique du taux de pratique (+10%), «l'effet net» n'est pas en soi identique.

et démontré avec l'augmentation de ce capital rapportée à l'augmentation du niveau d'études des Français depuis 30 ans ? Comment expliquer que, quoique davantage diplômés, les Français de 2008 assistent autant à des concerts de musique classique que leurs aînés de 1973 ? Comment expliquer avec le « capital culturel » que les bacheliers de 2008 assistent à moins de concerts de musique classique que les bacheliers de 1973 ? En quoi le « capital culturel » est-il pertinent pour expliquer le goût exponentiel en 30 ans des diplômés pour les concerts de musique jazz et rock, alors que ce n'est pas l'école et peu la famille qui leur transmet ce goût ? Il semble bien que ce soit une variable de fréquentation culturelle qu'il faille mettre en avant.

Dans les travaux les plus récents, la détermination par le capital culturel (mesuré au niveau de diplôme) cède devant celle de l'âge. « Les variables qui traduisent le capital culturel ou la position sociale des individus (niveau de diplôme, catégorie socioprofessionnelle, etc.) n'expliquent jamais qu'une partie souvent faible des écarts constatés. S'il en est ainsi, c'est d'abord parce que les effets de diplôme s'entrecroisent en permanence avec des effets d'âge » et « ce sont donc le niveau de diplôme et l'âge qui rendent le mieux compte de la diversité des rapports à la culture » (Donnat, 2004, p. 130-131)²². Les analyses statistiques d'Octobre et al. (2010, p. 245) indiquent de leur côté que les variables premières des pratiques juvéniles et leur hiérarchie varient selon les pratiques culturelles, et que ces dernières ne sont pas toutes déterminées en premier lieu par le niveau de diplôme de l'individu ou celui des parents, mais la plupart du temps par le genre et la socialisation par les pairs. Il y a bien une moindre détermination – historique – du « capital culturel » sur les pratiques culturelles dont il faut rendre compte.

22 Accessoirement, s'il y a une combinaison des variables de niveau d'étude et d'âge dans la détermination des pratiques culturelles, est-il encore justifié de fonder l'évaluation de la démocratisation sur l'examen des taux des catégories sociales ou de niveaux de diplôme plutôt que sur celui des taux de pratiques selon les générations ?

CONCLUSION

Faire évoluer le référentiel de l'enquête dans le domaine culturel

Nous nous sommes proposé dans cet article d'examiner les appuis épistémiques du discours de l'échec historique de la démocratisation à l'aide d'une distinction entre démocratisation « quantitative », « catégorielle » et « sociale ». Nous soutenons que la première et la seconde représentent bien des démocratisations culturelles. Nous discutons le choix exclusif d'une mesure de la démocratisation « sociale » en matière de culture à partir d'un critère d'écart entre catégories sociales et l'invalidation de la démocratisation quantitative à partir de l'argument de « l'évolution structurelle » de la société française. Nous soulignons les apories que font naître les commentaires sur une force en soi du « capital culturel », à la fois déterminante comme elle le fut dans les années 1970, mais qui a baissé, voire est insuffisante pour expliquer certaines pratiques dorénavant. L'usage de « l'écart entre catégories » est congruent avec les arguments à l'appui des interprétations en termes d'échec que sont les « évolutions structurelles » et la « loi élémentaire » de la distinction ; ils sont articulés autour d'un même axe, d'une même épistémè ou façon de voir la culture, qui a deux traits : la distinction comme signification des pratiques culturelles et la culture comme *bien universel*. Le réseau notionnel « distinction - capital culturel - culture universelle » structure le discours de l'échec de la démocratisation.

À l'issue de la troisième édition de l'enquête, en 1988, il est fait état de la nécessité même de l'échec de la démocratisation :

enfin aujourd'hui que la ferveur de départ s'est dissipée, comment ne pas reconnaître tout ce qu'il pouvait y avoir d'illusoire ou de naïf, disons de « mythique », dans l'idée de démocratisation des années 1960 ? Comment une activité pourrait-elle continuer à procurer les profits symboliques qu'elle tire de sa rareté dès lors qu'elle deviendrait le fait du plus grand nombre ? Comment prétendre lutter contre cette loi élémentaire de notre fonctionnement social qui veut que toute pratique en se diffusant perd de son pouvoir symbolique ? (Donnat, 1991, p. 73-74).

Même si elle avait un commencement de réalisation, la démocratisation ne pourrait être. L'axiome de la distinction (la «loi élémentaire») fonctionne comme l'explication *a priori* des données du ministère de la Culture en France. Les commentaires de Laurent Fleury se trouvent ici confortés, qui pointaient une «perspective plus idéologique d'invalidation du projet même de démocratisation» et des prises de position «sans équivoque sur l'échec de la démocratisation de la culture» (Fleury, 2006, p. 80 et p. 86-87)²³.

L'argument de la distinction est devenu la règle institutionnelle du commentaire, ne laissant place ni à d'autres discours, comme le discours capacitaire (qui insisterait au contraire sur les compétences spécifiques et variables), identitaire ou expérientiel, ni à d'autres critères. Toutefois, il faut signaler que les études sur les pratiques amateur ont pu exemplifier ce discours alternatif, notamment celles soutenues par le ministère de la Culture (Donnat, 1996; Hennion, Maisonneuve et Gomart, 2000) et représenter un discours plus nuancé de l'échec de la démocratisation que certains historiens qualifiaient de «relatif» (Martin, 2013, p. 58) ou de «présumé» (Poirrier, 2013). Se pourrait-il que, nonobstant la richesse des résultats d'enquête (Donnat, 1994), les commentaires autorisés des enquêtes statistiques de pratiques culturelles aient manqué d'être discutés plus avant et aient débouché sur un discours hégémonique de l'échec de la démocratisation.

Pour conclure de manière plus large la réflexion menée ici et ailleurs (Glevarec, 2013; Glevarec et Pinet, 2013b, 2013a), nous soutiendrons qu'il conviendrait de passer du référentiel de la «loi élémentaire» de la distinction qui inspire les enquêtes sur les pratiques culturelles à un référentiel universaliste (où les individus ne sont pas seulement caractérisés par leur pratique des

23 L'enquête *Les Inégalités culturelles. Qu'en pensent les Français?* (Donnat, 2015), publiée en 2015, témoigne à son tour de la perspective interprétative qui structure le discours de l'échec en parlant «d'inégalité culturelle» à partir de questions posées sur «l'inégalité d'accès». Questionner les personnes sur les inégalités d'accès à la culture, c'est leur demander d'apprécier un accès, à savoir une *possibilité*, donnée ou non de l'extérieur, plus ou moins grande, d'atteindre un lieu, un équipement, une pratique. *A contrario*, une «inégalité culturelle» s'entend comme une inégalité dont l'origine est culturelle, comme elle pourrait être économique ou sociale, et porte sur l'évaluation d'une capacité propre, possédée plus ou moins.

seuls genres classiques interchangeable), plus apte à rendre compte de l'articulation entre diversification culturelle et différenciation sociale. Un renouveau de l'interprétation des pratiques culturelles passe, selon nous, par un accent qualitatif mis sur les goûts et la nature des pratiques elles-mêmes et un discours plus descriptif des univers de pratiques sans présupposés sur les valeurs sociales qui les accompagnent et, *a fortiori*, épuiserait leur signification. Nous encourageons le passage d'un référentiel de la distinction à un référentiel de la différenciation d'appréhension des pratiques culturelles et des goûts.

BIBLIOGRAPHIE

- BAKTAVATSALOU R. et PONS Cl., 1988, « Comparaison des performances en lecture-compréhension des élèves en fin de C.M.2. à dix ans d'intervalle (1987-1997) », *Note d'information*, 98, p.39.
- BOURDIEU P., 1966, « L'école conservatrice: les inégalités devant l'école et devant la culture », *Revue française de sociologie*, 7-3, p.325-347.
- et DARBEL A., 1969, *L'Amour de l'art. Les musées d'art européens et leur public*, Paris, Éditions de Minuit.
- et PASSERON J.-C., 1964, *Les Héritiers*, Paris, Éditions de Minuit.
- COAVOUX S., 2012, « Compétence artistique, réception et démocratisation », *Marges*, 15, p.69-80.
- COMBESSIE J.-Cl., 1984, « L'évolution comparée des inégalités: problèmes statistiques », *Revue française de sociologie*, 25-2, p.233-254.
- , 2004, « Trente ans de comparaison des inégalités des chances: quand la méthode retenue conditionne la conclusion », *Courrier des statistiques*, 112, p.37-54.
- COULANGEON Ph., 2003, « Quel est le rôle de l'école dans la démocratisation de l'accès aux équipements culturels? », in *Le(s) Public(s) de la culture. Politiques publiques et équipements culturels*, O. Donnat et P. Tolila (dir.), Presses de Sciences Po, vol.1, p.245-265.

- , 2013, «Changing Policies, Challenging Theories and Persisting Inequalities: Social Disparities in Cultural Participation in France from 1981 to 2008», *Poetics*, 41-2, p. 177-209.
- DONNAT O., 1991, «Démocratisation culturelle: la fin d'un mythe», *Esprit*, 3-4, p. 65-79.
- , 1994, *Les Français face à la culture: de l'exclusion à l'éclectisme*, Paris, La Découverte.
- , 1996, *Les Amateurs. Enquête sur les activités artistiques des Français*, Paris, Ministère de la Culture, Département des études et de la prospective.
- , 1998, *Les Pratiques culturelles des Français. Enquête 1997*, Paris, La Découverte/La Documentation française.
- , 1999, «La stratification sociale des pratiques culturelles et son évolution 1973-1997», *Revue française de sociologie*, 40-1, p. 111-119.
- , 2002, «La démocratisation de la culture en France à l'épreuve des chiffres de fréquentation », *Circular*, 14.
- , 2004, «Sociologie de la culture, publics et pratiques culturelles», in *Institutions et vie culturelle. Les notices*, G. Saez (dir), Paris, La Documentation française, p. 128-133.
- , 2009, *Les Pratiques culturelles des Français à l'ère numérique. Enquête 2008*, Paris, La Découverte/Ministère de la Culture et de la Communication.
- , 2011a, «“Pratiques culturelles des Français”: une enquête de marginal-sécant, au croisement de la sociologie de la culture, des médias et des loisirs», in *Le Fil de l'esprit. Augustin Girard, un parcours entre recherche et action*, G. Saez (dir), Paris, La Documentation française, p. 93-111.
- , 2011b, «Pratiques culturelles, 1973-2008. Questions de mesure et d'interprétation des résultats», 2011, *Culture Études*, Département des études, de la prospective et des statistiques, 2.
- , 2011c, «Pratiques culturelles, 1973-2008. Dynamiques générationnelles et pesanteurs sociales», 2011, *Culture Études*, Département des études, de la prospective et des statistiques, 7.
- , 2015, «Les inégalités culturelles. Qu'en pensent les Français?», *Culture Études*, 4.
- et COGNEAU D., 1990, *Les Pratiques culturelles des Français, 1973-1989*, Paris, La Découverte/La Documentation française.

- DUMONTIER F., SINGLY F. (De) et THÉLOT Cl., 1990, «La lecture moins attractive qu'il y a vingt ans», *Économie et statistique*, 233-1, p.63-80.
- DURU-BELLAT M., 2002, *Les Inégalités sociales à l'école: genèse et mythes*, Paris, PUF.
- , 2006, *L'Inflation scolaire. Les désillusions de la méritocratie*, Paris, Éditions du Seuil.
- ESTRADE M.-A. et MINNI Cl., 1996, «La hausse du niveau de formation: la durée des études a doublé en cinquante ans», *Insee Première*, 488.
- FLEURY L., 2006, *Sociologie de la culture et des pratiques culturelles*, Paris, Armand Colin.
- , 2007, «Le discours "d'échec" de la démocratisation de la culture: constat sociologique ou assertion idéologique?», in *Les Usages de la sociologie de l'art: constructions théoriques, cas pratiques*, S. Girel et S. Proust (dir), Paris, L'Harmattan, p.75-99.
- , 2011, «Mesurer les "pratiques culturelles"? Enjeux épistémologiques et idéologiques de choix méthodologiques», in *Nouveaux regards sur les pratiques culturelles: contraintes collectives, logiques individuelles et transformation des modes de vie*, O. Moeschler et A. Ducret (dir), Paris, L'Harmattan, p.23-45.
- GARCIA S. et POUPEAU F., 2003, «La mesure de la "démocratisation" scolaire», *Actes de la recherche en sciences sociales*, 149-1, p.74-87.
- GIRARD A., 2011, «Les enquêtes sur les pratiques culturelles», in *Le Fil de l'esprit. Augustin Girard, un parcours entre recherche et action*, G. Saez (dir), Paris, La Documentation française, p.83-92.
- GLEVAREC H., 2012, «L'Épistémé de l'enquête sur les pratiques culturelles des Français: matérialisme des pratiques et culture humaniste», *La Démocratisation culturelle au fil de l'histoire contemporaine*, Carnet de recherche du CHMCC [en ligne]: <<http://chmcc.hypotheses.org/237>>.
- , 2013, *La Culture à l'ère de la diversité. Essai critique trente ans après La Distinction*, Paris, Éditions de l'Aube.
- et PINET M., 2013a, «Principes de structurations des pratiques culturelles: stratifications et âge. Une révision du modèle de *La Distinction*», *Revue européenne des sciences sociales*, 51-1, p.121-152.

– et PINET M., 2013b, «De la distinction à la diversité culturelle, Eclectismes qualitatifs, reconnaissance culturelle et jugement d'amateur », *L'Année sociologique*, 63-2, p.471-508.

HENNION A., MAISONNEUVE S. et GOMART É., 2000, *Figures de l'amateur*, Paris, La Documentation française.

JOUTARD P. et THÉLOT Cl. 1999, *Réussir l'École: pour une politique éducative*, Paris, Éditions du Seuil.

LAHIRE B., 2015, *Ceci n'est pas qu'un tableau. Essai sur l'art, la domination, la magie et le sacré*, Paris, La Découverte.

MANZO G., 2009, *La Spirale des inégalités: choix scolaires en France et en Italie au xx^e siècle*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne.

MARTIN L., 2013, *L'Enjeu culturel. La réflexion internationale sur les politiques culturelles*, Paris, La Documentation française.

MERLE P., 2000, «Le concept de démocratisation de l'institution scolaire: une typologie et sa mise à l'épreuve», *Population*, 55-1, p. 15-50.

–, 2002, *La Démocratisation de l'enseignement*, Paris, La Découverte.

OCTOBRE S., 2001, « Comment mesurer la démocratisation? Proposition de cadre interprétatif », in *Les Publics des équipements culturels. Méthodes et résultats d'enquêtes*, O. Donnat et Octobre S. (dir), Paris, Ministère de la Culture et de la Communication, Département des études et de la prospective.

–, DÉTREZ Ch., MERCKLÉ P. et BERTHOMIER N. (dir), 2010, *L'Enfance des loisirs. Trajectoires communes et parcours individuels de la fin de l'enfance à la grande adolescence*, Paris, La Documentation française.

PASSERON J.-C., 2003, «Consommation et réception de la culture. La démocratisation des publics », in *Le(s) Public(s) de la culture. Politiques publiques et équipements culturels*, O. Donnat et P. Tolila (dir), Presses de Sciences Po, vol.1, p.361-390.

PEDLER E., 2003, *Entendre l'opéra. Une sociologie du théâtre lyrique*, Paris, L'Harmattan.

PEUGNY C., 2009, «L'école, vecteur de reproduction sociale? », in *Sociologie du système éducatif: les inégalités scolaires*, M. Duru-Bellat et A. van Zanten (dir), Paris, Presses universitaires de France, p.53-73.

- POIRRIER Ph., 2013, «Une histoire comparée de la démocratisation de la culture», in *Démocratiser la culture! Une histoire comparée des politiques culturelles*, L. Martin et Ph. Poirrier (dir), *Territoires contemporains*, 5.
- PONS C., 1998, «Connaissances en français et en calcul des élèves des années 20 et d'aujourd'hui», *Note d'information*, 96, p. 19.
- Pratiques culturelles des Français en 1974, Données quantitatives*, 1974, Paris, Ministère de la Culture et de la Communication, Service des études et de la recherche, La Documentation française.
- PROST A., 1986, *L'Enseignement s'est-il démocratisé?*, Paris, PUF.
- TENRET E., 2011, *L'École et la Méritocratie: représentations sociales et socialisation scolaire*, Paris, PUF.
- THÉLOT C. et VALLET L.-A., 2000, «La réduction des inégalités sociales devant l'école depuis le début du siècle», *Économie et Statistique*, 334-1, p. 3-32.
- URFALINO Ph., 2004, *L'Invention de la politique culturelle*, Paris, Hachette Littératures.
- VALLET L.-A., 1988, «L'évolution de l'inégalité des chances devant l'enseignement: Un point de vue de modélisation statistique», *Revue française de sociologie*, 29-3, p. 395-423.
- , 2004, «Modélisation log-linéaire et log-multiplicative des tableaux de contingence. Éléments de Cours», *Revue française de sociologie*, 36-1, p. 81-121.
- et SELZ M., 2007, «Évolution historique de l'inégalité des chances devant l'école: des méthodes et des résultats revisités», *Éducation et Formations*, 74, p. 65-74.
- VAN EIJCK K. et KNULST W., 2005, «No More Need for Snobbism: Highbrow Cultural Participation in a Taste Democracy», *European Sociological Review*, 21, p. 513-528.

ANNEXE

NOTE SUR LA CATÉGORIE DU DIPLÔME
DANS L'ENQUÊTE PRATIQUES CULTURELLES DE 1973

L'exploitation des données de l'enquête Pratiques culturelles de 1973 pose un problème qui est relatif à la variable du « niveau de diplôme le plus élevé obtenu ». Les effectifs des quatre valeurs prises par cette variable dans l'enquête de 1973, à savoir « Aucun diplôme », « Certificat d'études », « Brevet ou CAP » et « Baccalauréat et Études supérieures » se sont avérés impossible à retrouver^a. Pour rappel, les effectifs indiqués dans les publications du ministère de la Culture étaient les suivants : 423 « Aucun diplôme », 935 « Certificat d'études », 338 « Brevet ou CAP » et 258 « Baccalauréat et Études supérieures »^b. La structure nationale des diplômes en France issue de l'INSEE est absente des données produites (voir *Pratiques culturelles des Français en 1974, Données quantitatives*, 1974 : p. 147), ce qui empêche toute comparaison et vérification du bon échantillonnage national de l'enquête de 1973.

Le simple croisement des variables de diplômes (i.e. les variables dichotomiques séparées, une par diplôme détaillé, qui affectent à chaque personne sa possession ou non dudit diplôme) avec elles-mêmes permet de constater, par exemple, que parmi les 936 personnes qui déclarent posséder un certificat d'études (les données publiées indiquent 935 individus détenteurs du certificat d'études comme diplôme le plus élevé en 1973), on trouve 133 détenteurs du brevet, 169 détenteurs du CAP, 46 du baccalauréat et 19 d'un diplôme d'études supérieures, soit un tiers de personnes qui ont donc un niveau d'études plus élevé que certificat d'études (Tableau A) ! Tous les individus détenteurs du certificat d'étude se le sont vu attribuer à tort, dans la répartition en quatre valeurs, comme leur diplôme le plus élevé.

- a Et ce quel que soit le type de regroupement, y compris avec le type d'agrégation suivant que le responsable actuel de l'enquête au ministère de la Culture, Olivier Donnat, qui n'est pas l'auteur de l'enquête de 1973, nous a aimablement indiqué comme ayant été celui qui a présidé à l'exploitation de cette variable dans l'enquête : valeur 1 = « Certificat d'études » + « Aucun diplôme » ; valeur 2 = « Brevet élémentaire » + « CAP » + « BEI, BEC, BEH » ; valeur 3 = « Baccalauréat » + « Diplômes de fin études supérieures » + « BT, BTS » ; enfin, la variable « Autres diplômes » qui n'a pas été recodée et apparaîtrait en valeurs manquantes.
- b Source : *Pratiques culturelles des Français en 1974, Données quantitatives*, 1974, Paris, ministère de la Culture et de la Communication, service des études et de la recherche, La Documentation française, p. 147.

Tableau A. Croisement de la variable « diplôme(s) de fin d'études possédé(s) » avec elle-même dans l'enquête PCF 1973 (effectifs bruts)

Parmi les individus ayant déclaré un niveau de diplôme ont aussi déclaré	Aucun diplôme	Certificat d'études	Brevet élémentaire	CAP	BEI, BEC, BEH	Baccalauréat	BT, BTS	Diplômes de fin d'études supérieures	Autres diplômes	Effectif total
Aucun diplôme	423	1								423
Certificat d'études	1	936	133	169	20	46	3	19	36	936
Brevet élémentaire		133	345	50	8	73	2	28	28	345
CAP		169	50	307	12	11	2	3	13	307
BEI, BEC, BEH		20	8	12	33					33
Baccalauréat		46	73	11		250		62	17	250
BT, BTS		3	2	2			9			9
Diplômes de fin d'études supérieures		19	28	3		62		131	3	131
Autres diplômes		36	28	13		17		3	96	96
Effectif total	423	936	345	307	33	250	9	131	96	1987

Question (variable Q109Xi): avez-vous obtenu des diplômes de fin d'études tels que (plusieurs réponses possibles)?
Source: IRISSO-LCP-CNRS / EPCF 1974.

D'après une procédure correcte d'établissement du «diplôme le plus élevé possédé», par hiérarchisation du plus bas au plus haut niveau, ce sont 643 individus qui possèdent seulement le certificat comme diplôme le plus élevé, et non plus 935.

Aussi, en sus d'un embarras face aux données de pratiques culturelles produites selon le niveau de diplôme en 1973 et au discours appuyé sur une comparaison avec les données de 1973^c, nous a-t-il fallu reconstruire une variable de «diplôme le plus élevé possédé» à partir des variables dichotomiques séparées de diplômes qui s'appuie nécessairement sur une hypothèse de hiérarchisation de ses valeurs : «Aucun diplôme» < «Certificat d'études» < «Brevet élémentaire» < «CAP, BEI-BEC-BEH» < «Baccalauréat» < «BT-BTS» < «Diplômes de fin d'études supérieures». Afin de reproduire le choix initial fait dans l'enquête de 1973, nous avons choisi de ne pas recoder les 96 individus ayant indiqué «autres diplômes» selon leur second diplôme le plus élevé possédé (certificat, brevet, baccalauréat, etc.) s'ils

c Ou, au contraire, leur absence, sans autre explication.

en avaient déclaré un^d. Les effectifs bruts sont les suivants: 422 «Aucun diplôme», 625 «Certificat d'études», 199 «Brevet élémentaire», 269 «CAP», 33 «BEI-BEC-BEH», 173 «Baccalauréat», 9 «BT-BTS», 128 «Diplômes de fin d'études supérieures», 33 «Non-réponses» et 96 «Autres diplômes». Afin d'obtenir les quatre valeurs identiques de la variable à celles des exploitations du ministère de la Culture et à des fins de comparaison avec l'enquête de 2008, nous avons opéré un regroupement similaire: «Aucun diplôme» < «Certificat d'études» < «Brevet élémentaire – CAP – BEI-BEC-BEH» < «Baccalauréat – BT-BTS – Diplômes de fin d'études supérieures». Les effectifs bruts en quatre niveaux sont indiqués dans le tableau B.

Tableau B. Effectifs selon le niveau de diplôme de fin d'études le plus élevé possédé (nouveau calcul en trois valeurs et «Autres diplômes»)

	EFFECTIFS	%
Aucun diplôme	422	21.2
Certificat d'études	625	31.5
Brevet ou CAP	501	25.2
Baccalauréat et études supérieures	310	15.6
Non réponse	33	1.7
Effectif	1891	
Autres diplômes	96	4.8
Effectif total	1987	100

Source: IRISSE-LCP-CNRS / EPCF 1974.

Il apparaît une surreprésentation des diplômés de l'enseignement supérieur qui représentent ici 15,6% de l'ensemble de la population, alors qu'une valeur proche de 10%, si l'on en croit un rapide examen des données des enquêtes Emploi 1972 et 1974 de l'INSEE^e, serait plus juste.

- d Recoder les «autres diplômes» affecterait à une catégorie donnée de niveau de diplômes des individus plus diplômés que l'ensemble de la catégorie. Comme nous l'avons dit précédemment en note, le choix de ne pas recoder les «Autres diplômes» ne permet pas davantage de retrouver les effectifs initiaux publiés par le ministère de la Culture en 1974.
- e Nous remercions ici Louis Chauvel de nous avoir aidés promptement à évaluer la structure nationale des diplômés au début des années 1970. Les remarques faites ici n'engagent que nous, étant entendu par exemple que les données des enquêtes Emploi de l'INSEE portent sur l'ensemble de la population ayant quitté l'école, alors que les étudiants sont inclus dans les effectifs de l'enquête Pratiques culturelles.

Les 422 individus « sans diplôme » posent un problème qui est dû à l'hétérogénéité de leur composition comme permet de le voir le croisement avec le dernier établissement fréquenté : neuf n'ont pas fait d'études, 290 ont fréquenté un établissement primaire, 18 un établissement du primaire supérieur, 60 du secondaire, trois du supérieur (université, grandes écoles) et 19 un établissement technique ou commercial. On le voit, les individus déclarant ne pas posséder de diplôme peuvent avoir fréquenté l'enseignement primaire, massivement, mais aussi bien le primaire supérieur ou le secondaire. Nous avons pris l'option de réaffecter les individus selon leur dernier établissement fréquenté étant entendu que l'on descendait alors à seulement 32 individus restant « sans diplômes ». Eu égard à cette hétérogénéité résiduelle des valeurs de diplômes prises par cette variable, nous avons décidé de ne pas la retenir dans nos tableaux.

Quel est l'effet de cette réattribution correcte, selon les données de base même de l'enquête, des individus à leur niveau de diplôme le plus élevé possédé ? Prenons l'exemple de la pratique du théâtre et du cinéma (Tableau C).

Tableau C. Comparaison des taux de pratiques du théâtre et du cinéma selon le niveau de diplôme de fin d'études le plus élevé possédé entre les données de l'enquête Pratiques culturelles de 1973 et le nouveau calcul en quatre valeurs

Diplôme de fin d'études le plus élevé	AU THÉÂTRE		AU CINÉMA	
	EPC 1973 *	Nouvelle sortie	EPC 1973 *	Nouvelle sortie
Certificat d'études	7.1	3.5	45.4	35.5
Brevet ou CAP	18.5	12.9	75.6	70.6
Baccalauréat et études supérieures	36.7	38.0	81.8	83.2
Ensemble des 15 ans et plus	12.1	12.3	51.7	52.2

Source: Pratiques culturelles des Français en 1974, Données quantitatives, 1974, Paris, Ministère de la Culture et de la Communication, Service des études et de la recherche, La Documentation française, p.75; IRISSE-LCP-CNRS / EPCF 1974.

La nouvelle sortie statistique fait apparaître une baisse des taux pour les détenteurs du certificat d'études et du brevet ou du CAP, ce qui est parfaitement normal étant donné le retrait des plus diplômés de la catégorie originaire, si parfaitement veut dire ici sociologiquement attesté qu'il est que les pratiques culturelles croissent avec le niveau de diplôme.

